

**RADIO BINGO**  
SAMEDI À 11 h



**DES CARTES SONT MAINTENANT EN VENTE À :**  
**HORNEPAYNE : HORNEPAYNE SERVICE CENTER**  
**LONGLAC : WOODCREST CONFECTIONERY**  
**GERALDTON : JOEL'S LIVE BAIT**



Vol.49 - N° 3 - 2,86 \$ +TPS

**PAGE 8**



**LE TRAVAIL QUI  
RESTE À ACCOMPLIR  
EST GIGANTESQUE**

**PAGE 3**

**TOUJOURS SANS NOUVELLES  
DE DEAN MATTINAS JR**

L'HOMME DE 27 ANS DE THUNDER BAY  
EST DISPARU DEPUIS MAINTENANT 44 JOURS



**PAGE 3**

**LA RÉFECTION DE LA  
PISCINE ACHÈVÉE...**

**PAGE 13**



**LES GRANDS JOUEURS NE  
« VEULENT PAS ÉCOUTER  
LES PLUS PETITS »**



**PAGE 2**

**LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX SYNDIQUÉS  
DEMANDENT UNE MODIFICATION  
DE LEUR CONTRAT DE TRAVAIL**

**Ford LECOURSMOTORSALES**

**Rabais de 11 000 \$  
OU**

Obtenez  
**0%\*** jusqu'à  
à l'achat | **60**  
mois



*Dernier 2023 F-150 XLT  
en inventaire !!*

**Couleur:  
Bleu antimatière  
métallique**



Hearst 705 362-4011  
Kapuskaing 705 335-8553

[www.lecoursmotorsales.ca](http://www.lecoursmotorsales.ca)

## Les employés municipaux syndiqués demandent une modification de leur contrat de travail

Par Renée-Pier Fontaine

Le conseil a décidé de refuser la demande des employés de la section locale 1536 du SCFP de modifier la convention collective au niveau des salaires et des jours de congé. Les élus ont aussi autorisé et ordonné au personnel municipal d'entamer des négociations avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et sa section locale 1536 en vue de la signature d'une nouvelle convention collective qui entrera en vigueur le 15 janvier 2025.

Dans un rapport rendu par l'administrateur en chef, Éric Picard, ladite convention collective actuelle a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et est valable jusqu'au 31 décembre 2025; elle a été négociée avant la période de forte inflation.

L'année dernière, en mai, le conseil municipal a approuvé un amendement à l'ajustement salarial dû le 1<sup>er</sup> janvier 2023 de 1,75 % à 3 % pour tous les employés municipaux, et a accordé deux (2) jours

de congé payés annuellement aux employés du syndicat, en tant que jours flexibles.

Le 19 octobre 2023, les représentants de la section locale 1536 du syndicat ont présenté une autre lettre au directeur administratif de la Ville, demandant une augmentation salariale de 4,5 % en janvier 2024, soit 2,75 % de plus que le taux négocié de 1,75 %. En outre, le syndicat demande une augmentation des vacances similaire à celle offerte aux employés non syndiqués.

« Lors de la négociation d'une convention collective, de nombreux facteurs sont pris en compte afin de garantir un résultat positif et mutuellement bénéfique pour toutes les parties concernées. Dans cette optique, il est important de prendre en compte les concessions faites par les parties au cours du processus de négociation. En examinant des facteurs spécifiques tels que les augmentations de salaire sans tenir compte de ce qui

a été donné en échange, il peut être difficile de comprendre pleinement la situation », explique M. Picard.

**Voici les augmentations salariales actuelles conformément à la convention collective :**

2021	2,00 %
2022	2,00 %
2023	1,75 % (3,00 % après l'augmentation négociée)
2024	1,75 %
2025	2,00 %

Chaque augmentation de 0,25 % des salaires représente un montant de 17 288 \$. Par conséquent, une augmentation supplémentaire de 2,75 % des salaires entraînerait un coût supplémentaire de 190 163 \$ pour la Municipalité en 2024.

Selon le rapport, les salaires des employés syndiqués de la Ville de Hearst demeurent compétitifs dans le marché d'aujourd'hui, même s'ils ne sont ni les plus élevés ni les plus bas de la région. Cependant, avec les taux

contractuels actuels et les nouveaux taux signés par d'autres municipalités et industries, nous verrons lentement nos salaires devenir de moins en moins compétitifs.

En ce qui concerne les vacances, le temps de vacances actuel des employés syndiqués de la Ville de Hearst est conforme à celui d'autres emplois similaires dans la région de Hearst, mais se situe au bas de l'échelle par rapport à d'autres municipalités.

L'administration municipale et le comité de finances ont fait la même recommandation, soit de refuser la demande des employés de la section locale 1536 du SCFP et d'honorer la convention collective actuelle signée par les parties à la suite de négociations antérieures, considérant que les taux actuels de salaires et de vacances des employés syndiqués de la Ville de Hearst sont toujours compétitifs.

## Modification de zonage, la demande de Paul Leduc est refusée

Par Renée-Pier Fontaine

Le conseil s'est finalement prononcé au sujet de la modification de zonage du terrain appartenant à Paul Leduc sur la 583 Sud. Après avoir reçu les témoignages des deux parties, les élus avaient décidé de retourner en discussion avec les nouveaux éléments. Le comité d'aménagement n'a toutefois pas fait de changement à sa recommandation et la résolution proposée était de refuser le changement de zonage.

La proposition du comité a donné lieu à des échanges entre les élus, puisque le conseiller Martin Lanoix s'est opposé à la résolution et a pris la parole. Il aurait préféré

choisir l'autre option, qui était de faire le changement de zonage avec des règlements très spécifiques au terrain en question.

M. Lanoix a l'impression que la Municipalité sort son bras de fer trop tard, au moment où de nouveaux investisseurs veulent s'établir à Hearst. « Je trouve ça dommage qu'on refuse à une compagnie de l'extérieur qui aurait diversifié notre économie de s'établir à l'endroit qu'ils avaient choisi. Je pense que c'est une bonne opportunité d'avoir un autre investisseur en ville. Je comprends la situation, et pour le bruit, ce que je trouve triste c'est

que ça fait environ 20 ans que M. Leduc a son entreprise, ce n'est vraiment pas adéquat, je suis d'accord, mais s'il y avait eu des dommages à l'eau, ils seraient déjà faits », explique-t-il.

Lors d'une conférence, M. Lanoix a discuté avec un associé du ministère du Transport et celui-ci lui a dit que l'industrie ferroviaire s'en vient de plus en plus fort dans le nord de la province. Il espère juste que l'investisseur va tout de même regarder les autres possibilités et qu'il s'installera à Hearst et non ailleurs parce que c'est trop cher. Conseiller Lemaire réplique que la résolution n'est pas contre l'investissement et le projet, qu'au contraire la proposition pour l'entreprise est d'aller s'installer dans un emplacement avec le bon zonage. « On répond à une demande

et elle n'est pas appropriée pour le site, c'est juste ça qu'on dit. On ne lui dit pas qu'on ne veut pas de son projet. La résolution c'est si oui ou non on est d'accord d'accorder le changement de zonage, c'est juste ça la question. »

Conseiller Lauzon ajoute que ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de dommage à l'eau des résidents aux alentours de l'endroit qu'il n'y en aura jamais. « Il n'y en a pas jusqu'à tant que ça arrive, et c'est une possibilité. Je pense qu'en fait de zonage, on n'a pas sorti notre bras de fer avant et c'est une erreur de ne pas l'avoir fait. Peut-être que ce sont les conseils d'auparavant qui auraient dû essayer de renforcer les règlements un peu mieux. Ça n'empêche pas que le zonage est en place pour quelque chose. »



**En direct**  
les jeudis à midi





**cinn911.com**  
section podcast

**Marc Bédard et Steve Mc Innis discutent des sujets chauds de l'actualité sur la planète!**

VOUS AVEZ UNE IDÉE DE SUJET ÉCRIVEZ-NOUS

 [SMCINNIS@HEARSTMEDIAS.CA](mailto:SMCINNIS@HEARSTMEDIAS.CA)

**Conducteurs vérifiez vos angles morts pour les cyclistes**



## La réfection de la piscine achève

Par Renée-Pier Fontaine

Lors de la réunion ordinaire du conseil du 30 avril, l'administrateur en chef avait rajouté un point pour discuter de l'avancement du projet de réfection de la piscine publique. « Nous avons reçu la lettre de conformité pour les aspects architecturaux, civils, électriques et structurels. Cependant, nous attendons toujours la lettre de conformité mécanique. Nous avons

rencontré quelques difficultés pour obtenir la conformité mécanique de notre projet. En particulier, nous avons eu des problèmes d'équilibrage au niveau de l'échangeur de chaleur, ce qui a ralenti le processus. Bien que l'équilibrage ait été achevé, une surtension survenue au cours du weekend a obligé à réinitialiser le système, et le système n'a été

remis sous tension que le lundi », explique-t-il.

Les résultats des tests sont attendus d'ici le 3 mai 2024. Une fois que la lettre de conformité mécanique sera reçue, il sera possible de procéder à l'occupation et à la remise en service de la piscine. Néanmoins, il reste encore du travail à effectuer avant que le personnel municipal prépare la

piscine et puisse accueillir le grand public, notamment le transfert ainsi que l'installation de l'équipement de la piscine et des salles de toilettes.

Pour préparer le retour de la piscine sous le contrôle de la Ville, il faudra se doter d'un nouveau personnel. M. Picard a discuté avec d'anciens maîtres-nageurs et en recherche d'autres pour rejoindre l'équipe. « Cependant, étant donné le nombre de retards que nous avons connus, nous pensons qu'il n'est pas prudent de commencer à embaucher du personnel tant que le projet n'est pas terminé.

Nous voulons nous assurer que nous disposons d'un calendrier précis pour l'ouverture de la piscine avant d'engager de nouveaux membres du personnel. »

Lorsque le projet de piscine sera achevé, un rapport final détaillera le coût final et les retards auxquels il a fallu faire face. Ce rapport fournira une vue d'ensemble du projet, y compris les difficultés rencontrées et la manière dont elles ont été résolues.

En outre, un calendrier actualisé sera établi pour l'ouverture de la piscine, afin que la communauté puisse être au courant de l'avancement des travaux.

« **Le calendrier permettra à la communauté d'être informée de la date à laquelle elle pourra commencer à utiliser la piscine. Nous nous engageons à tenir la communauté informée et engagée tout au long de ce processus** », conclut **Éric Picard.**

## Toujours sans nouvelles de Dean Mattinas Jr

Par Renée-Pier Fontaine

La famille de Dean Mattinas junior est toujours à sa recherche. L'homme de 27 ans, de Thunder Bay, est disparu depuis maintenant 44 jours. Il était arrivé le 7 mars à la Première Nation de Constance Lake pour visiter son père et sa grand-mère.

Dean Jr est un employé sur des quarts de deux semaines d'ouvrage et deux semaines de congé, il devait donc retourner chez lui pour aller travailler. Son père, Dean Mattinas Sr, raconte que le cousin de Dean Jr devait lui donner un tour le 17 mars 2024, mais il a eu un empêchement de dernière minute et son fils a décidé de quitter quand même. Le croyant parti en autostop jusqu'à Thunder Bay, qui est à 489 km de CLFN, M. Mattinas Sr a eu vent de la disparition seulement plusieurs jours plus tard par divers membres de sa communauté.

Lorsqu'un membre de la famille résidant à Thunder Bay lui a demandé s'il comptait garder son fils à Constance Lake encore bien longtemps, Dean Sr était étonné, puisqu'on lui avait dit que Dean Jr était parti et arrivé chez lui la semaine précédente. Le père s'est

donc rendu à Thunder Bay pour effectuer quelques recherches de son côté et a lancé un appel pour une personne disparue auprès des services policiers des deux régions. Après quelques jours sans traces de son fils, Dean Sr revient à Constance Lake et communique avec ses proches pour établir une ligne du temps, et c'est à ce moment que plusieurs informations commencent à affluer.

Selon les informations disponibles sur le portail de la Police provinciale de l'Ontario, Dean Mattinas Jr aurait été vu pour la dernière fois marchant près de la ligne de brousse le long de la route 11, à environ 6 km à l'ouest de Constance Lake. Selon M. Mattinas Sr, les histoires sont parfois contradictoires. Par exemple, certains soutiennent qu'il avait son sac à dos et d'autres disent ne pas avoir vu de sac à dos sur l'individu qu'ils identifiaient comme l'homme disparu.

L'équipe d'intervention d'urgence de la Police provinciale de l'Ontario et l'unité canine ont effectué des recherches à grand déploiement sur les lieux près d'où Dean Mattinas Jr aurait été vu la dernière fois. Des hélicoptères

survolent la région et des agents sur le terrain ont fouillé les places possibles où l'homme aurait pu se trouver. L'agente des communications de la PPO, Ashely Nickle, indique que les équipes ont besoin de nouvelles informations de la part du public pour continuer les recherches.

Dean est décrit comme étant un homme indigène de 178 cm, de corpulence athlétique, aux cheveux noirs et yeux bruns, à la moustache fine et aux légers favoris. La dernière fois qu'il a été vu, il portait une veste camouflage ou beige, un jean bleu, des bottes marron, et peut-être un sac à dos Under Armour noir et/ou un sac à dos marron.

Toute personne ayant des informations est priée de contacter immédiatement la police en composant le 1-888-310-1122 ou en se rendant au détachement de police le plus proche. Si vous souhaitez garder l'anonymat, vous pouvez appeler Échec au crime au 1-800-222-8477 (TIPS) ou visiter le site [www.ontariocrimestoppers.ca](http://www.ontariocrimestoppers.ca). Vous pourriez être admissible à une récompense en argent pouvant aller jusqu'à 2 000 \$.

**IL RESTE SEULEMENT SIX BILLETS !!**

**Gala**  
des  
**Médias**  
AU CLUB ACTION  
avec encan

**5@7** avec la Distillerie Rheault  
(consommation gratuite avec le billet)

**SAMEDI 11 MAI**

**Petites bouchées et souper 4 services préparés par Canard Gourmand (Miguel Bolduc)**

**Ambiance musicale au 5@7, lors du repas et danse en soirée par le Duo Kermesse**

**Photographe et présentoir photos**

**Et, prestation humoristique spéciale avec Guy Morin**



**Soirée au profit des Médias de l'épinette noire** **PRIX 100 \$/PERSONNE**

*Repas avec service aux tables / Tenue vestimentaire semi-formelle obligatoire / Bar payant*

Réservez immédiatement, premier arrivé premier servi, au 1004, rue Prince ou 705 372-1011



## ÉQUIPE

Steve Mc Innis, directeur général et éditeur  
smcinnis@hearstmedias.ca

Manon Longval, ventes  
vente@hearstmedias.ca

Lignes agates marketing, ventes nationales  
anne@lignesagates.com 1 866 411-7487

Renée-Pier Fontaine, journaliste  
rpfontaine@hearstmedias.ca

Guy Morin, journaliste sportif  
guymorin72@gmail.com

Gilles Péloquin, journaliste sportif  
gpelo1951@hotmail.com

Maurice Lepage, graphiste  
pub@hearstmedias.ca

Karine Vallée, réception et distribution  
info@hearstmedias.ca

Julie Pelletier, comptabilité  
jpelletier@hearstmedias.ca

Francine Lacroix, employée de soutien  
flacroix@hearstmedias.ca

Anouck Guay, webmestre  
web@hearstmedias.ca

Claire Forcier, réviseuse bénévole

Claudine Locqueville, chroniqueuse

Serge Morissette, chroniqueur

Marc Bédard, chroniqueur

Site Web : lejournallenord.com

Facebook : C'INN à Hearst

## Journal Le Nord

1004, rue Prince, C.P. 2648  
Hearst (ON) P0L 1N0  
705 372-1011

Le Nord est géré par les Médias de l'épinette noire



Les Médias de l'épinette noire est un organisme sans but lucratif gérant le journal Le Nord, la radio CINN 91.1 et leurs plateformes Web, appuyé par un conseil d'administration.

Gérard Payeur, président

Suzanne Dallaire Côté, vice-présidente

Lise Camiré Laflamme, trésorière

Paul Baril, administrateur

Vicky Baillargeon, administratrice

Notre journal corrigera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.



Notez que le journal Le Nord utilise l'orthographe rectifiée et le programme Antidote 10.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

Communiquez avec l'équipe par téléphone ou passez nous voir au bureau lors des heures d'accueil, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous sommes fermés les samedis et dimanches.

réseau presse  
médias professionnels de l'info locale

FIER MEMBRE

Le Nord est publié depuis mars 1976.

Il est passé aux mains des Médias de

l'épinette noire en mai 2016.

ISSN 1199-0805



Canada

## Nos OSBL locaux sont dans le pétrin ; il est minuit moins une pour certains !

Si la pandémie a changé la face du monde au niveau de l'économie, l'après-pandémie cause de sérieux maux de tête aux administrateurs et aux directions des organismes sans but lucratif du Canada (OSBL). Ajoutez l'inflation qui est actuellement hors de contrôle, voilà la triste recette magique pour voir tomber les OSBL les uns après les autres.

Les organismes sans but lucratif sont-ils laissés à eux-mêmes en Ontario? Pourtant, ils sont partout et touchent la vie de plusieurs citoyens d'une multitude de façons. On remarque trop souvent comment un organisme était important une fois qu'il est fermé et que les dés sont joués.

Personnellement, je suis inquiet pour certains organismes locaux! Les entrées d'argent ne suivent tout simplement plus les dépenses. Les factures sont difficiles à honorer. On a beau procéder à des coupes, mais on arrive rapidement à la limite!

À titre d'exemple, les Médias de l'épinette noire ont terminé les deux dernières années avec des déficits et si tout va pour le mieux, nous devrions terminer l'année courante à zéro ou un petit déficit. Ne nous demandez plus de couper, c'est rendu impossible, à moins de procéder à la fermeture d'un média. Selon Statistique Canada, les OSBL vivent passablement des mêmes entrées d'argent.

### Financement des OSBL (moyenne)

Gouvernement fédéral	4,5 %
Gouvernement provincial	10,5 %
Gouvernement municipal	2,8 %
Autres organismes gouvernementaux	1,1 %
Dons et financement de fondations	8,2 %
Frais d'adhésion	17,7 %
Dotation, placements et revenus en intérêt	3,1 %
Loterie, tirage, bingo et billets	2,6 %
Dons des particuliers	21,7 %
Dons et subventions d'entreprises	3,8 %
Collecte de fonds, subvention de fondation, etc.	4 %
Toutes autres sources de financement	20 %

Il y a plus de 170 000 organismes de bienfaisance et sans but lucratif au Canada, pour lesquels 13 millions de personnes font du bénévolat. Selon le site sourceosbl.ca, ce secteur représente 2,4 % du PIB du Canada, soit trois fois plus que l'industrie automobile.

Lors de la pandémie, les gouvernements ont injecté beaucoup d'argent pour les citoyens, les organismes et les entreprises. J'ai toujours mentionné que l'après allait être pénible. À ce moment-là, on ne parlait même pas d'inflation! Disons qu'on ne peut pas être plus dedans.

Le tableau démontre l'origine des revenus, en moyenne, des OSBL : 17,7 % proviennent des adhésions (abonnement ou vente de services), 21,7 % arrivent de dons des particuliers et 3,8 % sont générés par les dons et subventions d'entreprises. On peut donc facilement voir que 43,2 % des budgets des OSBL sortent des poches d'individus et entreprises qui vivent aussi des difficultés à cause de l'inflation et de l'après-pandémie.

Non seulement il y a de moins en moins d'entrées d'argent, mais l'inflation gonfle les factures et souvent les salaires. La facture de gaz a doublé en un an, les assurances ne cessent d'augmenter, le compte d'électricité est toujours en hausse et c'est sans

compter les autres achats qui ont suivi le bal de l'inflation.

Francine Laberge était à *L'info sous la loupe* la semaine dernière afin d'encourager la population à s'inscrire au pickelball pour que le Club de curling réussisse à payer ses factures. Valérie Picard, directrice générale du Conseil des Arts, dit vivre des difficultés financières, et elle ne veut pas imaginer la situation si l'organisme était toujours propriétaire de l'immeuble.

D'autres directeurs ou directrices d'organisme avouent vivre un mois à la fois. Je ne les nommerai pas puisque ce n'est pas à moi de le faire et je ne veux surtout pas leur nuire davantage. L'un d'entre eux m'a confié avoir suffisamment d'argent en banque pour survivre jusqu'en aout... après il y aura des décisions à prendre.

Je l'ai mentionné à maintes reprises, on ne peut pas en demander plus de la part des citoyens de la région. La population de Hearst-Mattice-Val Côté et des environs est incroyablement généreuse lorsque vient le temps d'appuyer ses OSBL, mais il y a des limites à tout!

Pour les directions, il n'y a pas de recette miracle. Il faut réduire les dépenses au maximum et accomplir le plus possible avec le moins possible. Elles doivent également trouver de nouvelles entrées d'argent. Tout ça est plus facile à dire qu'à accomplir.

On ne peut plus compter sur les municipalités pour obtenir du financement en continu. La province a tellement redirigé la responsabilité des dépenses aux municipalités qu'elles n'ont plus les moyens de réaliser quoi que ce soit, donc encore moins aider les OSBL.

En Ontario, le gouvernement répète depuis longtemps qu'il y a beaucoup trop d'organismes sans but lucratif sur son territoire, et surtout lorsqu'il est question des OSBL francophones. Est-ce pour cette raison que l'aide tarde à arriver? Le but est peut-être d'en laisser mourir quelques-uns.

Toujours selon Statistique Canada, on comptait 23 831 organisations ontariennes sans but lucratif actives en 2020, ce qui est énorme si l'on compare avec les provinces voisines : 5088 au Québec, 2762 en Colombie-Britannique et 2119 en Alberta. Avec ces chiffres, il est facile de constater que la tarte ne sera jamais assez grosse pour tout le monde!

Un autre phénomène apporte des difficultés aux OSBL : il y a de moins en moins de bénévoles!

Malheureusement, il ne faudra pas être surpris si des organismes de notre communauté tirent la *plouge*... Les prochains mois ne seront pas faciles. C'est un pensez-y-bien!

Steve Mc Innis

**Vous aimeriez mettre une photo de votre enfant ou une photo drôle dans le journal?**

**Envoyez-nous une photo au courriel : web@hearstmedias.ca**

## Ratification des budgets des corporations d'énergie de Hearst

Par Renée-Pier Fontaine

Depuis de leur création, les deux corporations, ayant la Ville de Hearst comme unique actionnaire, doivent faire ratifier leurs budgets annuellement par le conseil municipal.



Pour ce qui est de la Corporation de distribution électrique de Hearst (CDÉH), le budget prévoit un profit de 88 347 \$ à la fin de 2024. Jessy

Richard, directeur général de la CDÉH explique que la province ne permet pas de faire du profit sur la vente d'électricité, mais alloue un maximum de 8 % de profit sur le travail en ce qui a trait au terrain, comme la localisation de lignes, tuyaux et câbles enfouis.

Parmi les points saillants du budget, la CDÉH maintient son contrat de localisation avec des entreprises à l'extérieur des limites de la Ville de Hearst.

Les versements de dividendes ne constituent pas une obligation, mais plutôt un choix que la

Corporation décide chaque année. « Pour l'année en cours, nous avons décidé d'aider la Ville avec des projets qui sont déjà en marche et lui verser un dividende de 50 000 \$ en tant qu'actionnaire, provenant des profits accumulés avec les années », explique M. Richard.

Depuis l'entrée en fonction de M. Richard, le nombre de pôles électriques qui sont remplacés chaque année a beaucoup augmenté. D'après les études qui ont été menées, certaines pannes de courant étaient causées par l'équipement et les pôles vieillissants. « Selon le plan de 2015-2016, nous en changions 32 par année et maintenant avec le plan de 2021-2026, nous en changeons 45 à 50 par année. En moyenne, les coûts liés au remplacement sont de 5 000 \$ et nous planifions en remplacer 45 en 2024. Plus de 60 % de nos pôles ont plus de 50 ans. »

Le remplacement prévu d'une centaine de compteurs électriques

est chiffré à 25 000 \$ au budget, mais le renouvellement des fils et autres articles reliés est inclus dans ce montant.

Des réparations au bâtiment soit au plancher du garage ont été soulignées pour une somme de 7 600 \$, ainsi que l'achat de nouveaux outils d'une valeur de 3 000 \$.

Le dernier point saillant est l'embauche d'un sixième monteur de ligne. Sachant que le processus de formation est d'une durée de cinq ans, l'ajout d'un autre monteur prépara la relève pour combler les retraites à venir. « C'est un plan à long terme, nous avons assez de travail pour une sixième personne. Trouver un monteur de ligne à Hearst, c'est presque qu'impossible, mais nous recherchons quelqu'un avec des connaissances avancées en électricité qui est prête à compléter quatre ans d'école en joignant Hearst Power. »

Du côté de la Corporation de services et vente d'énergie de Hearst (CSVÉH), le budget 2024 démontre des

revenus nets de 6 839,08 \$. Les points qui ont été soulevés au sujet du budget sont les revenus et les dépenses liés aux panneaux solaires puisqu'il s'agit de l'activité principale de la Corporation, avec le revenu de location de la machinerie.

LA CSVÉH investira dans un projet de panneaux solaires à l'hôtel de ville, afin de réduire les coûts liés à l'utilisation d'électricité. « Il y aurait de l'électricité produite sur le toit de l'hôtel de ville, l'autre investissement que nous allons faire c'est d'entreprendre une étude sur l'énergie au Centre récréatif Claude-Larose. L'étude portera sur la conservation d'énergie, mais le plus gros aspect sera la possibilité de garder la glace plus longtemps. Au lieu de la fermer en mai, la glace serait enlevée seulement deux semaines par été.

De plus, la Corporation de services et vente d'énergie de Hearst versera elle aussi des dividendes à son actionnaire principal, soit 10 000 \$.

## Garderie Bouts de chou : liste d'attente, projet de réaménagement

Par Renée-Pier Fontaine

Lors de la réunion du conseil municipal du 30 avril dernier, la directrice de la garderie Bouts de chou a présenté un rapport au comité, et ce qui en ressort le plus c'est la constante augmentation du nombre d'enfants sur la liste d'attente. En date du 9 avril 2024, 128 enfants attendent une place à la garderie Bouts de chou. En 2022, la liste d'attente était de 12 enfants, et 75 en 2023, ce qui équivaut à une demande d'environ 10 fois plus grande en deux ans.

Avec l'ajout de 30 nouvelles places à la garderie Bouts de chou, le projet de réaménagement du centre a été soumis pour une demande de financement à la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO).

La SGFPNO propose dans son Programme pour l'amélioration communautaire une subvention conditionnelle pouvant atteindre 75 % du total des coûts, jusqu'à concurrence de 500 000 \$. Des recherches additionnelles ont été effectuées dans le but de voir si d'autres programmes de financement étaient disponibles pour l'exécution du projet, mais aucun ne semble pouvoir absorber une partie des coûts.

Le projet est axé sur une reconfiguration de la cuisine, des salles de toilettes et de certaines

aires de jeux. Éventuellement, la Municipalité devra penser à la possibilité d'agrandissement, avec l'ajout d'une aile à l'immeuble existant afin de répondre à la demande dans la communauté.

Des travaux sont nécessaires pour augmenter la capacité de la garderie : la cuisine est actuellement très restreinte et l'achat de nouveaux électroménagers fera en sorte que les cuisinières seront en mesure d'accroître la production. Une salle d'entreposage d'aliments sera ajoutée, ce qui permettra l'achat en plus grande quantité et donnera l'occasion de profiter des spéciaux.

Le nombre de toilettes aussi est insuffisant dans l'édifice, donc le projet fait appel aux travaux de démolition, incluant la dalle de béton à certains endroits afin de reconfigurer le réseau de plomberie souterrain. La fourniture d'électricité des pièces rénovées, la finition murale, le couvre-plancher et les travaux de menuiserie font aussi partie des dépenses du projet.

Au total, le budget prévisionnel du projet est estimé à 785 000 \$. L'aide financière de la subvention conditionnelle de la SGFPNO d'un maximum de 500 000 \$ couvrirait une partie des frais. Des discussions sont en cours avec le Conseil d'administration des services

sociaux du district de Cochrane pour l'achat des électroménagers et autres dépenses de fournitures. La contribution municipale pour ce projet se chiffre à un montant maximal de 285 000 \$, comprenant une somme initiale de 117 900 \$ accordée au budget en capital 2024.

Les élus ont consenti à confirmer l'engagement du conseil à couvrir sa part des coûts du projet de réaménagement de la garderie Bouts de chou de 285 000 \$, dans l'éventualité où la demande de financement à la SGFPNO serait approuvée.

mon ÉCOLE CATHOLIQUE, ma fierté!

tirage

9 iPad mini À GAGNER!

JE SUIS FIER/FIÈRE DE MON ÉCOLE PARCE QUE...

<https://ecolescatholiquesontario.ca/tirage>

## Hearst en bref : bibliothèque, tennis, commandite, projet de vélos, piscine

Par Renée-Pier Fontaine

Comme il a été mentionné lors de l'adoption du budget, changer la location de la bibliothèque afin de la placer dans des locaux inutilisés de la Municipalité faisait partie des pistes de solution pour diminuer les dépenses, puisqu'elle se trouve actuellement dans un espace loué au centre-ville. Les discussions ont mené à l'idée de l'installer au Centre d'accueil Gilles-Gagnon/Centre Inovo afin de maximiser l'utilisation de ce bâtiment municipal.

Le conseil a donc voté pour l'exécution d'une étude portant sur les implications qui seront liées au déménagement de la bibliothèque municipale, et a confirmé son engagement envers le conseil d'administration de la Bibliothèque publique de Hearst pour la réalisation de ce projet.

Malgré ce déplacement, les ressources littéraires resteront accessibles et fonctionnelles à tous les membres de la communauté. Les frais professionnels liés à l'élaboration d'un plan d'aménagement seraient perçus des allocations pour frais professionnels divers prévues au budget 2024.

### Tennis

Pour une 3<sup>e</sup> année consécutive, les terrains de tennis seront accessibles

gratuitement à tous, grâce aux dons des trois corporations de la Ville de Hearst, soit la Corporation de distribution électrique, la Corporation Hearst Connect et la Corporation de services et vente d'énergie de Hearst.

### Commandite du Conseil des Arts de Hearst

Le Conseil des Arts de Hearst fait demande de commandites chaque année et, historiquement, la Ville donnait un montant de 250 \$. Toutefois, le personnel municipal a été informé par le conseil de réduire les dépenses en commandites pour l'année en cours.

Le personnel recommande donc de refuser la demande du CAH, précisant que la Ville de Hearst verse une subvention annuelle de 19565 \$ (excluant la TVH) à l'organisme pour aider à payer le loyer. Une contribution financière d'un montant équivalent à la portion municipale des impôts fonciers pour les locaux du Conseil des Arts est aussi versée annuellement, une somme estimée à environ 4055 \$ en 2024.

Au total, 23620 \$ est prévu au budget opérationnel de la Municipalité pour verser au CAH, et les membres du comité de finances

croient que la Ville de Hearst devrait être reconnue dans la plus haute catégorie du plan de commandite sans avoir à fournir de don supplémentaire pour souligner son engagement.

Le conseil a refusé la demande de subvention supplémentaire, mais le conseiller Lemaire suggère de faire un suivi avec le CAH pour voir s'il n'y aurait pas d'autres programmes de la Municipalité qui pourraient l'aider financièrement.

### Projet de vélos libre-service

Le conseil a décidé de refuser la demande de la Caisse Alliance, d'aide en main-d'œuvre municipale, se chiffrant autour de 4200 \$ annuellement dans le cadre du projet « En100ble » à l'occasion du 100<sup>e</sup> de la Ville de Hearst. L'institution financière offrait d'égaliser tous les dons de 100 \$, jusqu'à concurrence de 10000 \$, pour l'établissement d'un projet communautaire. Au total, 20000 \$ a été amassé. La population devait voter pour un des projets proposés par la Caisse et c'est celui des vélos libre-service qui a été choisi par la majorité.

Pour établir un tel projet et aller de l'avant, les discussions entre l'institution financière et la direction des parcs et loisirs ont été entamées.

La totalité de la somme irait envers l'achat de vélos, de supports à vélos, d'accessoires digitaux, ainsi que la couverture des frais mensuels de la plateforme pour une période d'essai de deux ans, pendant la saison estivale seulement.

La Caisse demandait que la Municipalité fournisse la main-d'œuvre nécessaire pour concrétiser le projet, à raison d'un maximum de cinq heures par semaine, afin d'effectuer la gestion de la plateforme et l'entretien de l'équipement.

Conseiller Picard explique que dans l'optique de respecter les lignes directrices du budget 2024 et d'éventuellement charger les entreprises locales qui souhaitent obtenir de la main-d'œuvre municipale, afin d'être juste et équitable avec tous, les comités refuseront toutes les demandes. « C'est pour être consistants et conscientiser les gens que lorsqu'on crée des projets, la main-d'œuvre de la Ville ne devrait pas être toute de suite une solution. On veut refuser la demande, mais tout de même travailler avec la Caisse envers un projet pour la communauté qui sera moins demandant pour notre main-d'œuvre municipale. »

*Écrivez-nous la raison  
pour laquelle vous avez  
la meilleure maman !*

*Date limite :  
9 mai 2024*

Apportez votre réponse en personne  
au 1004 rue Prince  
ou envoyez-la par courriel à  
[info@hearstmedias.ca](mailto:info@hearstmedias.ca)



**Le Nord vous tient au courant de ce qui se  
passe dans votre communauté !**



Sandra, votre voisine potineuse, ne rate jamais une occasion de répandre des rumeurs?

 **Pour savoir ce qui se passe vraiment dans votre coin, lisez votre journal local!**



LEJOURNALLENORD.COM

**RE/MAX**  
Crown Realty (1989) Inc., Brokerage  
Independently owned and operated

Tél: 705-372-5408  
Sans Frais: 1-800-601-8601

[audrey@remaxcrown.ca](mailto:audrey@remaxcrown.ca)



**AUDREY AUBIN**  
AGENTE IMMOBILIERE

## Ours, circulation routière, Visons la propreté, et recyclage

Par Renée-Pier Fontaine

Le gouvernement provincial a déjà lancé l'appel de prendre garde aux ours cette année. Avec la température clémente des derniers mois, il semblerait que l'animal serait sorti plus tôt de son hibernation. Martin Brunet est un officier aux arrêts municipaux et, selon lui, aucun ours n'a encore été aperçu, mais il faut user de prudence.

M. Brunet recommande à la population d'aller consulter le site web [bearwise.com](http://bearwise.com) en cas de doute. Si l'ours vous voit, il est conseillé de reculer lentement de se rendre à l'intérieur d'un bâtiment si c'est possible. C'est important de ne pas prendre fuite et courir.

« Ce qu'ils disent sur le site c'est que les ours sont vraiment attirés par les fortes odeurs : les poubelles qui ont des odeurs fortes, les barbecues, les arbres fruitiers, etc.

C'est sûr qu'il ne faut pas les nourrir, sinon il y a de grandes chances qu'ils vont revenir. Les mangeoires à oiseaux devraient être remplies seulement en hiver et trouver des alternatives pour continuer à les nourrir. Si vous avez de la nourriture pour chien aussi de ne pas la laisser dehors. »

### Scooter

Comme c'est un phénomène assez récent, il n'y a aucune règle dans le Code de la route pour gérer la manière de circuler des scooters. Toutefois, l'an passé, M. Brunet et sa collègue ont présenté des ateliers de sensibilisation pour inciter les gens qui utilisent ce type de véhicules à circuler sur les trottoirs, contre le sens du trafic.

### Vélo

M. Brunet rappelle qu'il faut être très vigilant à vélo et circuler dans

la piste cyclable en sens inverse du trafic. Il faut aussi que les cyclistes fassent leurs signaux s'ils désirent tourner. Le casque est obligatoire pour les moins de 18 ans et fortement recommandé pour les adultes.

### Programme Visons la propreté

Chaque année, les gens qui sont intéressés à aider à ramasser les déchets au sol dans la municipalité peuvent se rendre à l'hôtel de ville afin de se procurer gratuitement des gants et des sacs pour entreprendre la tâche. Le programme fédéral débute habituellement en mai et il suffit de suivre les publications de la Ville de Hearst sur les médias sociaux.

### Recyclage

Les employés municipaux veillent à ce que le recyclage soit le moins

contaminé possible avant d'être acheminé à l'extérieur de la ville. En ce moment, il y a encore 10 % du recyclage amassé qui est contaminé dans le dôme au dépotoir.

### Chasse au trésor

La Ville a mis en place un programme d'échange entre citoyens qui est appelé « la chasse au trésor ». Il s'agit d'une semaine pendant laquelle les gens qui désirent donner des objets encore en bonne condition peuvent les mettre au bout de leur entrée et si quelqu'un en veut, il le ramasse. Cette année, ce sera du 25 mai au 2 juin et du 14 au 22 septembre.

## Exposition du groupe de couture artisanale

Par Renée-Pier Fontaine



Au Club Action Hearst avait lieu la fin de semaine dernière le retour de l'exposition de couture artisanale, la première depuis 2019. Traditionnellement organisée aux deux ans, l'exposition de 2021 n'a pas eu lieu pendant la pandémie et celle de 2023 a été repoussée à cette année. Dans le solarium, les visiteurs pouvaient aller prendre un thé spécial préparé par le groupe : thé, café et petits desserts étaient servis.

Les artisanes étaient sur place pour partager leurs créations et les expliquer au public. La plupart des articles en exposition n'étaient pas à vendre et la salle était aménagée suivant des thématiques, comme les diverses fêtes dans l'année, les saisons, des ensembles de lits, etc. L'activité a été créée en 2001 par Colette Cloutier; elle offrait des cours de courtpointe à toutes les personnes qui étaient intéressées.

En 2023, le groupe décida de changer le nom de l'activité à « couture artisanale » afin de mieux représenter l'individualité et l'originalité de leurs projets. Au total, 15 artisanes ont amené leurs projets pour les exposer. Nicole Proulx, doyenne du groupe, affirme qu'elles comptent bien reprendre le rythme et refaire des expositions comme celle-ci aux deux ans.



Photos : Renée-Pier Fontaine

## NORTHERN MONUMENTS DU NORD

**Immortalisez vos  
êtres aimés !**

Pour une vaste gamme  
de monuments et  
les compétences nécessaires pour les  
personnaliser,  
voyez votre expert.

**Tél. : 705 372-5452 • Téléc. : 705 372-1321**  
*Consultation gratuite à domicile*

## Traité mondial sur le plastique : encore loin d'un consensus

Marine Ernoult – Francopresse

Au sortir d'une semaine de discussions sur le futur traité international censé mettre un terme à la pollution plastique, les États n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur la difficile question de la production. En coulisses se mène un bras de fer entre certains pays pétroliers et la coalition dite « de haute ambition », dont fait partie le Canada.

Après une semaine d'après tractations entre un millier de délégués de 175 pays, les négociations pour aboutir à un traité mondial de lutte contre la pollution plastique se sont achevées dans la nuit du 29 avril à Ottawa.

Sous l'égide de l'ONU, les représentants nationaux se sont quittés sur l'engagement de poursuivre les pourparlers en sous-comités, avant un ultime rendez-vous prévu du 25 novembre au 1<sup>er</sup> décembre, en Corée du Sud.

Au cours de l'été, les discussions des comités porteront sur les moyens de mettre en œuvre ce traité juridiquement contraignant, dont les mécanismes nécessaires à son financement, et sur l'évaluation d'une liste de substances chimiques jugées préoccupantes.

Malgré la demande du Rwanda et du Pérou, la production de plastique ne se retrouve pas au programme de ce travail entre les deux sessions. Ce point demeure cependant présent dans le projet de texte et sera donc abordé en Corée du Sud.

### « Rendez-vous manqué »

Patrick Bonin, responsable de la campagne Climat-Énergie chez Greenpeace Canada, qualifie les négociations de « rendez-vous manqué » : « Les États ont progressé vers un texte qui peut servir de base au futur traité, mais ils s'éloignent de plus en plus de ce que la science exige pour résoudre la crise. Les enjeux cruciaux n'ont pas été réglés. »

« La priorité est devenue un traité à tout prix et non un traité ambitieux. Il n'y a pas beaucoup d'avancées et de changements substantiels », renchérit Karen Wirsig, responsable du programme des plastiques chez Environmental Defence.

Seule bonne nouvelle, selon elle, le texte est « plus direct » et « toutes les options sont encore sur la table », y compris les plus ambitieuses.

Elizabeth May, cheffe du Parti vert du Canada, regrette également l'absence de « résultats solides » et « d'options claires », prêts à être discutés en Corée du Sud.

Cette session a certes accouché d'une ébauche de texte, mais elle a surtout confirmé de nombreux points de désaccord.

Deux blocs s'affrontent. Une coalition, présidée par la Norvège et le Rwanda, rassemblant 65 membres, dont le Canada et l'Union européenne, défend un texte de « haute ambition ». Ce groupe veut agir à la source et met l'accent sur

la réduction de la production de plastique. Les organisations non gouvernementales (ONG) militent elles aussi pour une réduction de 75 % de la production à l'horizon 2040.

### Manque de leadership du Canada

La coalition dite « de haute ambition » plaide par ailleurs pour l'élaboration d'une liste noire d'articles à usage unique (coton-tige, couverts jetables, sacs...) et de substances chimiques préoccupantes à interdire (bisphénol, PFAS, retardateurs de flamme...). En matière de financement, la coalition défend le principe du pollueur-payeur et plaide pour la mise en place de filières de responsabilité élargie du producteur (REP) au niveau planétaire.

Sur le volet économie circulaire, les pays les plus ambitieux rappellent l'importance de conserver l'ordre du principe des « 5 R » (réduction, réemploi, réutilisation et réparation et, en dernier recours, recyclage) et d'introduire des objectifs d'écoconception dans le traité.

Les ONG critiquent néanmoins le manque de leadership de cette coalition pendant le dernier round de négociation à Ottawa.

« Ils ont sacrifié leurs ambitions pour tenter de trouver un compromis à la baisse », déplore Karen Wirsig.

« Comme riche pays pétrolier et nation hôte, le Canada ne s'est pas tenu debout sur les points les plus importants, il n'a pas fait preuve de fermeté sur l'établissement d'un plafond mondial de production », ajoute Patrick Bonin.

Aux yeux de Sarah-Jeanne Royer, océanographe affiliée au Center for Marine Debris Research de la Hawaii Pacific University, la position du Canada reflète « un équilibre délicat entre ses ambitions environnementales et ses intérêts économiques de quatrième producteur de pétrole mondial ».

### Pression des lobbys

En face, plusieurs pays producteurs de pétrole et de plastique ne partagent pas la même ambition. Ils ont monté autour des pays du Golfe une coalition pour la durabilité du plastique regroupant l'Iran, la Russie, le Brésil ou encore l'Inde. Ces pays se montrent réticents à toute obligation de réduction de la production et privilégient une

approche fondée sur le recyclage, qui plafonne aujourd'hui en dessous de 10 % à l'échelle mondiale. « Ils ont des intérêts économiques et politiques spécifiques qui rendent la négociation très difficile. Derrière, il y a une pression forte de l'industrie pétrochimique », analyse Sabaa Khan, directrice générale de la Fondation David Suzuki pour l'Atlantique et le Québec.

« Les lobbyistes ont été plus présents et agressifs que jamais à Ottawa. Les États sont trop à leur écoute », abonde dans le même sens Karen Wirsig.

La Chine, premier producteur mondial, et les États-Unis, premier consommateur, ne font pas officiellement partie de cette alliance, mais sont sur la même ligne.

« Les États-Unis tiennent un double discours, ils prétendent être un leader, mais, en réalité, ils jouent un rôle très effacé et bloquent intentionnellement les efforts pour parvenir à une entente forte », considère Patrick Bonin.

### Calendrier serré

Du côté de l'industrie, Isabelle Des Chênes, vice-présidente des politiques de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie, assure que le secteur « supporte pleinement un traité contraignant » sur les déchets plastiques. « Mais la limitation de la production aura trop de conséquences socioéconomiques négatives, le monde de demain a besoin de plastique, la transition énergétique ne peut pas se faire sans », affirme-t-elle.

La responsable appelle plutôt à miser sur l'innovation pour améliorer les systèmes de collecte et de gestion des déchets tout en créant de nouveaux produits moins polluants.

Pour Sabaa Khan, le recyclage est une « fausse bonne solution », en raison de son coût, de ses effets négatifs sur l'environnement et de l'impossibilité de recycler de nombreux plastiques.

Dans ce contexte tendu, le temps presse. L'objectif est d'aboutir à un texte juridiquement contraignant avant la fin de l'année, pour une adoption formelle au premier semestre 2025.

« Je ne suis pas sûr que les États en soient capables. Même si certaines discussions importantes ont eu lieu, le travail qui reste à accomplir est gigantesque », prévient Patrick Bonin.

VOS BEAUX DIMANCHES

DIMANCHE MIDI À 15h

APRÈS LA MESSE, C'EST GÉRARD PAYEUR ET SON ÉQUIPE

CINN91.1



## Doug Ford annonce la création d'un bureau provincial à Ottawa

Émilie Gougeon-Pelletier - IJL - Réseau.Presse - Le Droit

Le premier ministre ontarien Doug Ford était à Ottawa, lundi matin, pour annoncer la création d'un nouveau bureau provincial. Ce bureau, qui ouvrira ses portes lundi matin, fournira au conseil municipal ottavien un « lien central » avec le premier ministre ontarien, son cabinet et le gouvernement provincial. « L'annonce d'aujourd'hui est une preuve supplémentaire que notre gouvernement prend au sérieux la position d'Ottawa en tant que deuxième plus grande ville et centre de services et économique de l'Est de l'Ontario », a déclaré Doug Ford en conférence de presse, aux côtés du maire Mark Sutcliffe. L'ex-candidat provincial dans Kanata-Carleton Sean Webster, défait aux dernières élections

de 2022, dirigera ce bureau. « Il a de l'expérience dans les secteurs public et privé. Il est bien connu à Ottawa, et il sera un bon point de contact », a soutenu le premier ministre ontarien. À Queen's Park, les partis d'opposition ont durement accueilli cette nouvelle. « Les Ottavians méritent de meilleurs services. Or, vous ne pouvez pas les convaincre qu'un candidat conservateur défait qui a laissé tomber une occasion d'entrer en contact avec les électeurs est la meilleure personne pour ce poste », a écrit le Nouveau Parti démocratique (NPD) ontarien dans une déclaration envoyée aux médias. Le député libéral d'Ottawa-Sud John Fraser estime que le premier ministre Ford n'a d'yeux que

pour « ses amis bien connectés ». Sean Webster assurera aussi un lien entre la province et le gouvernement fédéral, comme le font actuellement les bureaux du Québec et de l'Alberta à Ottawa.

### La capitale délaissée?

Doug Ford a souvent été critiqué, depuis son arrivée au pouvoir en 2018, pour avoir délaissé la capitale fédérale.

N'empêche, c'est la troisième fois en quelques semaines qu'il se déplace à Ottawa pour des annonces conjointes avec le maire, Mark Sutcliffe.

Ce dernier s'est dit reconnaissant des récentes visites du premier ministre ontarien, et de la création d'un bureau provincial dans sa ville.

« Je pense que cela démontre

l'engagement du premier ministre envers Ottawa. Nous n'avons jamais eu un tel bureau dans la capitale nationale. C'est un moyen de reconnaître qu'Ottawa est la deuxième plus grande ville [de la province] et la deuxième économie en importance en Ontario et que nous sommes confrontés à des défis uniques », a indiqué Mark Sutcliffe.

Selon Doug Ford, « plusieurs organismes tiennent leurs conventions » à Ottawa, « et s'ils veulent faire des demandes liées à leurs besoins à la province, ils peuvent maintenant aller au bureau régional ».

Le bureau de Sean Webster sera au centre-ville, dans un bâtiment situé à l'intersection des rues Kent, Albert et Slater.

## Vêtue d'un keffieh à Queen's Park, une députée continuera de défier le président

Émilie Gougeon-Pelletier - IJL - Réseau.Presse - Le Droit

Voilà maintenant quelques jours que la députée Sarah Jama, d'origine palestinienne, porte un keffieh à l'Assemblée législative de l'Ontario, défiant directement l'interdiction du port de ce vêtement imposée il y a quelques semaines par le président de la chambre. Et elle n'a pas l'intention de s'arrêter.

À Queen's Park, le président Ted Arnott a ordonné à la députée indépendante Sarah Jama de quitter la chambre, jeudi matin.

Il a récemment interdit, dans l'immeuble de l'Assemblée législative, le port du keffieh, une coiffure traditionnelle des Bédouins constituée d'un morceau de tissu plié et fixé sur la tête par un cordon et qui est devenu l'emblème des défenseurs de la Palestine.

Le premier ministre Doug Ford et les chefs des autres partis politiques de la province se sont opposés à cette mesure et l'ont exhorté, la semaine dernière, à revenir sur sa décision.

N'empêche, des membres du parti progressiste-conservateur de Doug Ford ne sont pas d'accord avec leur chef et estiment que le président a pris la bonne décision en interdisant le port de ce vêtement.

Ted Arnott estime que le keffieh devrait être visé par les mêmes règles qui encadrent les vêtements et les accessoires qui sont portés dans le but de faire une « déclaration politique ».

« Je dois prévenir la députée d'Hamilton-Centre. Sarah Jama, vous êtes nommée. Vous devez quitter la chambre », a déclaré Arnott, jeudi avant-midi.

« Du fait de sa nomination, la

députée, pour le reste de la journée, n'a pas le droit de voter sur les questions portées à l'assemblée; assister et participer à toutes les délibérations du comité; utiliser le studio des médias; et déposer des avis de motion, des questions écrites et des pétitions. »

Refusant de se soumettre à l'ordre du président, la députée Jama n'a pas pu participer à un vote suivant la période de questions, a-t-elle indiqué en mêlée de presse. Arnott a fait savoir que lorsque Sarah Jama a refusé de quitter la chambre, il a décidé de ne pas l'expulser de force.

« Je n'avais aucun moyen de la faire expulser, sauf par la force physique », a-t-il noté, ajoutant qu'il n'était « pas prêt à faire ça ou à l'ordonner ».

### Raciste

Selon Sarah Jama, qui s'est engagée à continuer de porter le keffieh dans l'enceinte du parlement ontarien, la mesure imposée par M. Arnott est « raciste ».

La députée indépendante a déclaré aux journalistes qu'elle estimait que les règles étaient « mises en œuvre arbitrairement » dans le bâtiment législatif et qu'elle portait déjà le keffieh avant même le conflit entre Israël et le Hamas.

Le fait de le porter est « la moindre des choses » qu'elle puisse faire pour attirer l'attention sur la situation humanitaire dans la bande de Gaza.

La chef du NPD de l'Ontario, Marit Stiles, et les membres des caucus libéraux et verts demandent au gouvernement d'annuler l'interdiction et d'autoriser le port du keffieh

à la Chambre et sur le terrain de l'Assemblée législative.

Marit Stiles a déjà proposé deux motions de consentement unanime, toutes deux refusées, et le libéral John Fraser a fait une nouvelle tentative, jeudi.

Il a demandé le consentement unanime de la chambre pour pouvoir

tenir un débat sur la question, afin d'éventuellement mener à un vote des élus. Il a lui aussi essuyé un refus.

Les élus ne siégeront pas la semaine prochaine, à compter du 29 avril, et seront de retour au parlement ontarien la semaine suivante, soit le 6 mai.

### Découvrez les nombreux modèles de piscine

Nous avons tous les produits d'entretien, on teste la qualité de votre eau et on vous offre le service de maintenance et de réparation.



**On vend et installe un air climatisé selon vos besoins. On s'occupe également de la maintenance de vos appareils!**

*Allez discuter de votre projet de piscine avec des experts!*



- Vous lancez une entreprise ?
- Vous célébrez un anniversaire professionnel important ?
- Vous avez acquis de la nouvelle machinerie innovatrice ?

Peu importe le message que vous désirez partager, il est important qu'il soit lu.

Laissez donc notre équipe mettre les bons mots sur votre nouvelle avec un publiereportage sur mesure !



705 372-1011 - vente@hearstmedias.ca

Votre cœur  
Écoutez-le



- ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES -

## Vente de terrains par appels d'offres publics

Loi sur les municipalités, 2001  
Règlement de l'Ontario 181/03

RÈGLES CONCERNANT LES VENTES POUR  
NON-PAIEMENT DES IMPÔTS MUNICIPAUX

### LA CORPORATION DU Canton de Mattice-Val Côté

Prenez note que des appels d'offres sont lancés pour l'achat d'un ou des terrains décrits ci-dessous et sont acceptés jusqu'à 15 h, heure locale, **le jeudi 6 juin 2024** au bureau de la Corporation du **Canton de Mattice-Val Côté** situé au 500, autoroute 11, Sac postal 129, Mattice, ON, P0L 1T0.

#### 1. Description du terrain :

Adresse municipale 207, avenue Balmoral, Mattice-Val Côté, ON  
PIN 65056-0284  
Description de la propriété PCL 4353 SEC CC; LT 232 PL M2C EILBER; MATTICE-VAL CÔTÉ  
Numéro de matricule 5677 007 00424200 0000  
Montant minimum de l'offre : **22798,90 \$**  
Selon le dernier rôle d'évaluation foncière, la valeur imposable du terrain est de **46500 \$**

2. Adresse municipale 284, rue King, Mattice  
PIN 65056-0103  
Description de la propriété PCL 6903 SEC CC; LT 107 PL M2C EILBER; MATTICE-VAL CÔTÉ  
Numéro de matricule 5677 007 00410900 0000  
Montant minimum de la soumission : **6683,65 \$**  
Selon le dernier rôle d'évaluation foncière, la valeur imposable du terrain est de **8500 \$**

3. Adresse municipale 272, rue King  
PIN 65056-0112  
Description de la propriété PCL 7610 SEC CC; LT 113 PL M2C EILBER  
Numéro de rôle 5677 007 00411500 0000  
Montant minimum de l'offre : **18399,49 \$**  
Selon le dernier rôle d'évaluation foncière, la valeur imposable du terrain est de **44000 \$**

4. Adresse municipale 156, Troisième rue, Mattice-Val Côté  
PIN 65056-0111  
Description de la propriété PCL 4439 SEC CC; N 1/2 LT 114 PL M2C EILBER; MATTICE-VAL CÔTÉ  
Numéro de matricule 5677 007 00411600 0000  
Montant minimum de l'offre : **13216,32 \$**  
Selon le dernier rôle d'évaluation foncière, la valeur imposable du terrain est de **44000 \$**

5. Adresse municipale Terrain vacant  
PIN 65049-0012  
Description de la propriété PCL 1507 SEC CC; LT 4 CON 2 DEVITT; MATTICE-VAL CÔTÉ  
Numéro de matricule 5677 009 00403800 0000  
Montant minimum de l'offre : **9026,14 \$**  
Selon le dernier rôle d'évaluation foncière, la valeur imposable du terrain est de **17 000,00 \$**

6. Adresse municipale Terrain vacant  
PIN 65056-0055  
Description de la propriété PCL 5792 SEC CC SRO; W 1/2 LT 18 CON 3 EILBER  
Numéro de matricule 5677 007 00512900 0000  
Montant minimum de l'offre : **11 601,00 \$**  
Selon le dernier rôle d'évaluation foncière, la valeur imposable du terrain est de **15 800,00 \$**

7. Adresse municipale Terrain vacant  
PIN 65049-0010  
Description de la propriété PCL 2225 SEC CC; E 1/2 LT 4 CON 3 DEVITT; MATTICE-VAL CÔTÉ  
Numéro de matricule 5677 009 00407000 0000  
Montant minimum de l'offre : **11 609,70 \$**  
Selon le dernier rôle d'évaluation foncière, la valeur imposable du terrain est de **15 800,00 \$**

8. Adresse municipale Terrain vacant  
PIN 65049-0011  
Description de la propriété PCL 3877 SEC CC; W 1/2 LT 4 CON 3 DEVITT; MATTICE-VAL CÔTÉ  
Numéro de matricule 5677 009 00407100 0000  
Montant minimum de l'offre : **11,609,71 \$**  
Selon le dernier rôle d'évaluation foncière, la valeur imposable du terrain est de **15 800,00 \$**

Les offres doivent être présentées sous la forme prescrite et doivent être accompagnées d'un acompte d'au moins 20 pour cent du montant de l'offre, effectué au moyen d'un chèque certifié/traité bancaire/argent payable à la Municipalité.

**Sauf ce qui suit, la Municipalité ne fait aucune représentation concernant le titre de propriété ou toutes autres questions relatives au terrain à vendre. La responsabilité de vérifier ces questions incombe aux acheteurs potentiels. La valeur imposable, selon le dernier rôle d'évaluation retourné, peut ou ne peut pas être représentative de la valeur marchande actuelle de la propriété.**

Conformément à la Loi interdisant l'achat de propriétés résidentielles par des non-Canadiens, L.C. 2022, ch. 10, art. 235 (la « Loi »), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, il est interdit à un non-Canadien d'acheter, directement ou indirectement, toute propriété résidentielle, au sens où ces termes sont définis dans la législation. Les contrevenants à la Loi sont passibles d'une amende et les acquéreurs contrevenants peuvent être condamnés à vendre l'immeuble résidentiel.

La Municipalité n'assume aucune responsabilité pour garantir que les soumissionnaires soient conformes à la loi, et ne fait aucune déclaration à ce sujet. Les soumissionnaires potentiels sont seuls responsables d'assurer le respect de la loi et il est conseillé de demander un avis juridique avant de participer à cette vente.

Cette vente est régie par la Loi de 2001 sur les municipalités et les règles concernant les ventes pour non-paiement des impôts municipaux établies en vertu de cette loi. L'acheteur retenu devra payer le montant offert plus les taxes accumulées et toutes les taxes qui peuvent être applicables, comme les droits de cession immobilière et la TVH.

La Municipalité n'a aucune obligation de fournir la possession vacante à l'acheteur retenu.

Les dossiers d'appel d'offres pour les propriétés en processus de vente pour non-paiement des impôts municipaux seront disponibles au Canton de Mattice-Val Côté.

**Pour plus d'informations, communiquez avec la trésorière, Annie Plamondon**

Par téléphone **705 364-6511**  
Adresse 500, route 11, Sac postal 129  
Mattice, ON, P0L 1T0

## Des employés de Hydro One sauvent un chat à Coppell

Par Renée-Pier Fontaine

La semaine dernière, Marie-Josée Boucher-Basque a reçu des informations concernant un chat au sommet d'un poteau d'électricité le long de la route 583 sud à Coppell. Le félin y était juché depuis deux jours et il ne semblait pas appartenir à personne. Elle a donc fait paraître une publication sur la page Facebook qu'elle gère, Hearst Pet Finder, demandant l'aide du public.

« On croit qu'elle a été chassée en haut du poteau. C'est une chatte qui avait été abandonnée sur une ferme. Des gens la nourrissaient dehors, mais ils ne pouvaient pas la laisser vivre dans la maison à cause

d'allergies sévères. »

Grâce à de bons samaritains, le numéro d'identification du poteau a été partagé sur la publication et Hydro One n'a pas hésité à envoyer deux employés de Kapuskasing pour aller aider l'animal.

Il est important de ne pas approcher des fils électriques sous tension. Les deux monteurs de lignes ont dû interrompre le service d'électricité pendant une vingtaine de minutes. « La chatte a été sauvée grâce à eux, on veut leur dire un gros merci. Maintenant, elle a été adoptée et sera stérilisée. Dans son nouveau foyer, elle sera une chatte de maison », conclut Marie-Josée.



Photos : Marie-Josée Boucher-Basque

## Sale of Land by Public Tender

Municipal Act, 2001  
Ontario Regulation 181/03  
Municipal Tax Sales Rules

### THE CORPORATION OF THE Township of Mattice-Val Côté

Take Notice that tenders are invited for the purchase of the land(s) described below and will be received until 3:00 pm local time on **June 6, 2024** at the Corporation of the **Township of Mattice-Val Côté** located at 500 Hwy 11, PO Bag 129, Mattice, ON, P0L 1T0.

#### 1. Description of Land:

Municipal Address 207 Balmoral Avenue, Mattice-Val Côté, ON  
PIN 65056-0284  
Property Description PCL 4353 SEC CC; LT 232 PL M2C EILBER; MATTICE-VAL CÔTÉ  
Roll number 5677 007 00424200 0000  
Minimum tender amount: **\$22,798.90**  
According to the last returned assessment roll, the assessed value of the land is **\$46,500.00**.

2. Municipal Address 284 King Street, Mattice  
PIN 65056-0103  
Property Description PCL 6903 SEC CC; LT 197 PL M2C EILBER; MATTICE-VAL CÔTÉ  
Roll number 5677 007 00410900 0000  
Minimum tender amount: **\$6,683.65**  
According to the last returned assessment roll, the assessed value of the land is **\$8,500.00**.

3. Municipal Address 272 King Street  
PIN 65056-0112  
Property Description PCL 7610 SEC CC; LT113 PL M2C EILBER  
Roll number 5677 007 00411500 0000  
Minimum tender amount: **\$18,399.49**  
According to the last returned assessment roll, the assessed value of the land is **\$44,000.00 Commercial**.

4. Municipal Address 156 Third Street, Mattice-Val Côté  
PIN 65056-0111  
Property Description PCL 4439 SEC CC; N 1/2 LT 114 PL M2C EILBER; MATTICE-VAL CÔTÉ  
Roll number 5677 007 00411600 0000  
Minimum tender amount: **\$13,216.32**  
According to the last returned assessment roll, the assessed value of the land is **\$44,000.00**.

5. Municipal Address Vacant Land  
PIN 65049-0012  
Property Description PCL 1507 SEC CC; LT 4 CON 2 DEVITT; MATTICE-VAL CÔTÉ  
Roll number 5677 009 00403800 0000  
Minimum tender amount: **\$9,026.14**  
According to the last returned assessment roll, the assessed value of the land is **\$17,000.00**.

6. Municipal Address Vacant Land  
PIN 65056-0055  
Property Description PCL 5792 SEC CC SRO; W 1/2 LT 18 CON 3 EILBER  
Roll number 5677 007 00512900 0000  
Minimum tender amount: **\$11,601.00**  
According to the last returned assessment roll, the assessed value of the land is **\$15,800.00**.

7. Municipal Address Vacant Land  
PIN 65049-0010  
Property Description PCL 2225 SEC CC; E 1/2 LT 4 CON 3 DEVITT; MATTICE-VAL CÔTÉ  
Roll number 5677 009 00407000 0000  
Minimum tender amount: **\$11,609.70**  
According to the last returned assessment roll, the assessed value of the land is **\$15,800.00**.

8. Municipal Address Vacant Land  
PIN 65049-0011  
Property Description PCL 3877 SEC CC; W 1/2 LT 4 CON 3 DEVITT; MATTICE-VAL CÔTÉ  
Roll number 5677 009 00407100 0000  
Minimum tender amount: **\$11,609.71**  
According to the last returned assessment roll, the assessed value of the land is **\$15,800.00**.

Tenders must be submitted in the prescribed form and must be accompanied by a deposit of at least 20 per cent of the tender amount, which deposit shall be made by way of a certified cheque/bank draft/ money order payable to the municipality.

**Except as follows, the municipality makes no representation regarding the title to or any other matters relating to the land to be sold. Responsibility for ascertaining these matters rests with the potential purchasers. The assessed value, according to the last returned assessment roll, may or may not be representative of the current market value of the property.**

Pursuant to the Prohibition on the Purchase of Residential Property by Non-Canadians Act, S.C. 2022, c.10, s. 235 (the "Act"), effective January 1, 2023, it is prohibited for a non-Canadian to purchase, directly or indirectly, any residential property, as those terms are defined in the legislation. Contraventions of the Act are punishable by a fine, and offending purchasers may be ordered to sell the residential property.

The municipality assumes no responsibility whatsoever for ensuring bidders/tenderers comply with the Act, and makes no representations regarding same. Prospective bidders/tenderers are solely responsible for ensuring compliance with the Act and are advised to seek legal advice before participating in this sale.

This sale is governed by the Municipal Act, 2001 and the Municipal Tax Sales Rules made under that Act. The successful purchaser will be required to pay the amount tendered plus accumulated taxes and any taxes that may be applicable, such as a land transfer tax and HST.

The municipality has no obligation to provide vacant possession to the successful purchaser.

Tender packages for properties in a tax sale process will be available at the Township of Mattice-Val Côté.

**For further information contact the treasurer Annie Plamondon.**

Phone no. **705 364-6511**

Address 500 Hwy 11, PO Bag 129  
Mattice, ON, P0L 1T0



## Exposition IMAGES&MOTS

**JEUDI 16 MAI 2024**

17 h 00 - Vernissage  
Galerie 815



JUSQU'AU 28 JUIN 2024



**CORPUS**

## Interventions Divines

**JEUDI 16 MAI 2024**

19 h 30  
La Maison Verte

**SAMEDI 18 MAI 2024**

13 h 30  
La Maison Verte



## Soirées Cabaret

**VENDREDI 17 MAI 2024**

20 h 00  
Le CAH

**SAMEDI 18 MAI 2024**

20 h 00  
Le CAH

**ACHETEZ TOUS  
VOS BILLETS ICI !**



**ICI POUR TOUS LES  
RENSEIGNEMENTS !**

**Le Conseil  
des Arts  
de Hearst**



**705 362-4900**

# HEARST SUR LES PLANCHES

## Entente Google : les médias communautaires rejettent le modèle proposé

Marianne Dépelteau – Francopresse

Sans garanties d'indépendance et d'équité à leur égard, les médias communautaires ont choisi de ne pas signer l'entente du modèle de gestion des 100 millions de dollars de Google proposé par les plus grands médias.

Google a consenti à verser 100 millions de dollars aux médias canadiens pour se conformer à la Loi sur les nouvelles en ligne (anciennement projet de loi C-18). Cette somme doit être divisée entre les médias, mais la méthode de gestion proposée déplaît aux plus petits médias.

Une structure de négociations pour le partage de la redevance a été proposée au géant du Web par un regroupement de médias. Les membres du Consortium des médias communautaires de langues officielles en situation minoritaire, qui représente 98 médias partout au Canada, ont refusé d'y adhérer, mais ils ne sont pas les seuls.

Les membres du Consortium sont Réseau.Presse (éditeur de Francopresse), l'Association des journaux régionaux du Québec (AJRQ), English-Language Arts Network (ELAN) et l'Alliance des radios communautaires (ARC) du Canada. Dans la structure financière proposée à Google, un Collectif de médias en ligne recevra et répartira les 100 millions entre trois groupes rassemblés par types de médias. Le Collectif a été créé parce que Google veut avoir un seul interlocuteur.

Ce Collectif sera principalement un conseil d'administration composé d'un membre de chacun des trois groupes : CBC/Radio-Canada (qui recevra 7 millions de dollars), les radiodiffuseurs et télédiffuseurs admissibles (30 millions) et les médias imprimés et numériques admissibles (63 millions).

### Peu de place pour les petits

Dans ce scénario, les membres du Consortium se retrouvent dans le même bain que des joueurs plus grands qu'eux.

Pour Pierre Sicard, directeur général de l'ARC, refuser de signer le document envoie le message à Google que la structure proposée n'est pas dans l'intérêt de tous les médias.

Un seul représentant peut occuper le siège de la radio à but non lucratif, alors qu'il y a plus qu'une association.

« Si on y va au ratio en termes de membres, l'association qui rejoint les radios anglophones au Canada [...] est un petit peu plus grosse,



Les médias communautaires sont d'avis que la structure proposée à Google avantage les grands médias à leurs dépens. Photo : Brett Jordan – Pexels

explique-t-il. On sait très bien que si jamais c'est l'association des radios anglophones qui prend le dessus, la réalité de nos radios francophones au Canada ne sera pas respectée ou ne sera pas prise en compte. »

Du côté de la presse écrite et numérique, les membres des grandes associations, comme News Media Canada et Hebdomas Québec, constituent la majorité du groupe recevant 63 millions de dollars.

Les modalités et la structure de gouvernance proposées ne tenaient pas compte de la situation particulière des journaux desservant des communautés de langues officielles en situation minoritaire, indique de son côté René Chiasson, coprésident de Réseau.Presse dans un courriel.

« La structure proposée risquait de favoriser davantage les grandes organisations, au détriment des plus petites organisations comme la nôtre », dit-il.

Brenda O'Farrell, présidente de l'AJRQ, qui représente les journaux communautaires de langue anglaise du Québec, est quant à elle déçue du manque de représentation des plus petits médias dans la structure proposée.

« Si on veut aider une industrie en crise, il faut regarder les besoins, dit-elle. Les plus petits médias ont besoin de quelque chose à quoi s'accrocher, et il n'y a aucune garantie dans ce sens. [...] Il faut que tout le monde ait une place à la table. »

Selon elle, les grands joueurs ne « veulent pas écouter les plus petits » et « ont les yeux fixés sur l'argent qu'ils peuvent toucher ».

Même s'ils ne font pas partie des négociations, les médias membres des associations qui n'ont pas signé l'entente pourraient quand même recevoir une part du montant s'ils sont admissibles selon les règles établies par la Loi et le Collectif.

Francopresse a contacté News Media Canada pour ses commentaires, mais n'a pas reçu de réponse avant l'heure de tombée.

### Le privé domine

L'Association canadienne des usagers et stations de la télévision communautaire (CACTUS), qui aurait fait partie du groupe gérant 30 millions de dollars, a aussi refusé de signer. Selon sa directrice générale, Cathy Edwards, le modèle proposé ne permet pas de représenter les intérêts de ses membres, que CACTUS le signe ou non.

Dans ce groupe, note-t-elle, « il y a quatre sièges pour la radio commerciale, deux sièges pour la télévision commerciale [...], un siège pour un télédiffuseur [autochtone], un siège pour la télévision non lucrative [communautaire] et un siège pour la radio non lucrative [communautaire] ». Cathy Edwards raconte que les deux associations de télévision communautaire au pays – l'autre étant la Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec (FTCAQ) – étaient prêtes à partager le siège.

Mais un déséquilibre demeure selon elle : « Ce n'est pas équitable. Ce n'est pas une représentation des besoins et des intérêts du secteur entier, mais plutôt celle du secteur privé ».

Pierre Sicard fait une remarque

similaire : « C'est le privé versus le sans but lucratif. [Le privé] aussi a de la difficulté à arriver dernièrement et là, il voit une solution pour renflouer les coffres. Quelque part, nous on est là, on revendique et on est comme un peu le talon d'Achilles. »

### Préserver le journalisme passe par les petits médias

La représentation des médias communautaires sera surtout importante dans l'interprétation de la loi, estime de son côté Cathy Edwards. Même si les critères d'admissibilité aux fonds sont décrits dans la loi, certains sont sujets à interprétation.

« [La loi] n'est pas toujours très précise. Par exemple, sur le nombre d'employés à temps plein engagés dans la production de nouvelles, le " temps plein " n'est pas clair. Est-ce que c'est 30, 35 ou 40 heures par semaine ? Si c'est 30, des membres ayant deux employés à 30 heures par semaine sont admissibles. Mais si c'est 35, ils ne le sont pas », explique-t-elle.

« Une fois qu'il y a un collectif qui décide de qui est ou non éligible, il peut y avoir des décisions qui excluent beaucoup de plus petits [médias]. Et c'est pour ça qu'on a besoin d'une voix. »

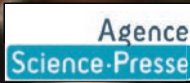
« Le but de la Loi sur les nouvelles en ligne, entre autres, est de préserver le journalisme, rappelle Cathy Edwards. La presse, qui est réellement importante et que nous risquons de perdre, est celle des petites communautés. [...] Si on la perd, on perd du journalisme dans une communauté entière, parfois une région. »

C'est pour cette raison que, selon elle, les besoins des plus petits médias doivent être mis de l'avant dans ce processus. « Ce sont les plus fragiles et les plus importants pour le Canada rural. Les grandes villes auront toujours une presse quelconque. »

À l'heure actuelle, le Consortium évalue ses options juridiques en vertu de la Loi sur les langues officielles, qui n'est pas respectée par C-18 selon lui.

**SUIVEZ-NOUS VIA  
NOTRE PAGE  
FACEBOOK  
C'INN À HEARST**

# Les odeurs corporelles : ce qu'il faut savoir



Par Kathleen Couillard

## Est-ce la faute à la sueur ?

Le fait de ne pas se laver a beau être un facteur important, il reste qu'un autre coupable se cache à la surface de notre corps : les glandes apocrines. On les retrouve dans les régions poilues du corps comme les aisselles, la zone génitale et le cuir chevelu. Leur rôle est de produire la sueur, un liquide gras composé de protéines, de lipides et de stéroïdes.

Et pourtant, la sueur n'a pas d'odeur lorsqu'elle vient tout juste d'être produite par ces glandes apocrines. C'est lorsque les molécules qui composent la sueur sont dégradées par les bactéries de notre peau que de mauvaises odeurs sont produites —des composés organiques volatils, dans le jargon des microbiologistes.

Les hommes produisent plus de sueur que les femmes. Mais la génétique peut aussi avoir une influence sur les odeurs corporelles. Par exemple, le gène ABCC11 est nécessaire pour fabriquer une protéine qui transporte les molécules de la sueur. Lorsque ce gène est défectueux, certaines composantes n'atteignent pas la surface de la peau et les bactéries ne peuvent donc pas générer d'odeurs.

Plusieurs experts sont même convaincus qu'en combinant la génétique, l'âge, le sexe et le régime alimentaire, chaque individu aurait une odeur corporelle qui lui serait aussi unique que ses empreintes digitales.

## De quelle façon le savon agit-il ?

Se laver avec de l'eau et du savon permet évidemment d'enlever les bactéries sur la peau et ainsi, diminuer la production de mauvaises odeurs. Pour la plupart des gens, se laver quelques fois par semaine, surtout après des activités qui produisent beaucoup de transpiration, est suffisant, soulignait un texte de vulgarisation de l'École de

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les Montréalais peuvent se faire interdire l'accès à certaines bibliothèques si leur hygiène corporelle incommode les autres usagers. Les débats autour de cette décision ont permis au *Détecteur de rumeurs* de constater qu'on ne connaît pas toujours bien les causes de ces mauvaises odeurs.

médecine de l'Université Harvard en 2021.

Il est également important de laver ses vêtements après chaque utilisation. On peut privilégier des tissus qui respirent davantage comme le coton, la soie et la laine. Le polyester et le nylon sont aussi appropriés pour les vêtements d'exercice, puisqu'ils facilitent l'évaporation de la sueur.

Les déodorants contiennent des produits chimiques qui tuent les bactéries sur la peau. Les antisudorifiques réduisent pour leur part la quantité de transpiration produite. Enfin, le rasage des aisselles permet à la sueur de s'évaporer plus rapidement.

## Quelques cas particuliers

Les glandes eccrines, qui se retrouvent un peu partout sur le corps, produisent elles aussi de la sueur, mais elles ne sont généralement pas impliquées dans la production des mauvaises odeurs corporelles. Toutefois, elles peuvent causer des odeurs désagréables lorsqu'on mange certains aliments. Par exemple, la digestion de l'ail et des oignons produit des composés contenant du soufre, qui sont ensuite libérés par les pores de la peau.

Les mauvaises odeurs peuvent parfois être le signe d'un problème de santé. Entre autres, certains troubles métaboliques (dont l'obésité et la malnutrition) causent des odeurs qui leur sont propres. C'est aussi le cas de la malaria.

## Verdict

Il n'y a donc pas une cause unique aux odeurs corporelles, et certains individus peuvent être génétiquement plus malchanceux que d'autres. Mais reste qu'à ce jour, le savon et les déodorants demeurent les meilleures armes.

# KAPUSKASING SPORT & TRADE SHOW



## SALON DU SPORT ET DU COMMERCE

FRIDAY • VENDREDI  
MAY 10 MAI 2024  
4 pm to 10 pm • 16 h à 22 h



SATURDAY • SAMEDI  
MAY 11 MAI 2024  
10 am to 5 pm • 10 h à 17 h

Powersports • Truck & Auto • RVs  
Home Furnishings & Renovations  
Spas • Outdoor Essentials • Health &  
Wellness • Banking & Financing  
Landscaping • Telecommunications  
Local Products • Draws and more!

Sports motorisés • Camions et  
automobiles • VRs • Ameublement et  
rénovation • Spas • Articles de plein  
air • Santé et bien-être • Banque et  
financement • Aménagement  
paysager • Télécommunications  
Produits locaux • Tirages et plus  
encore!

**\$5 ENTRY FEE**  
**FRAIS D'ENTRÉE DE 5 \$**

Kapuskasing Sports Palace Palais des Sports de Kapuskasing



705-335-2259



KapTourismAndEvents

Free for kids 5 and under  
Gratuit pour les enfants de 5 ans et moins



Northern CORRIDOR  
CHAMBER OF COMMERCE  
CHAMBRE DE COMMERCE  
DU CORRIDOR DU Nord



# MOT CACHÉ

C	A	S	O	I	E	O	L	O	P	A	R	K	A	C	N	D	S	C	R
E	A	D	C	U	I	R	U	E	L	L	I	A	T	O	E	E	R	I	U
S	R	M	U	C	A	S	Q	U	E	T	T	E	L	B	L	A	O	N	E
E	A	U	I	M	N	O	S	U	O	L	B	A	A	F	V	N	I	O	R
U	R	N	F	S	R	P	A	R	E	O	T	R	U	A	G	F	E	G	E
T	V	U	D	F	O	E	P	U	J	N	D	O	T	I	O	S	E	I	I
T	O	E	T	A	I	L	B	T	A	E	T	E	E	R	I	G	B	L	N
E	R	L	S	N	L	O	E	P	U	N	C	P	M	M	S	A	O	E	I
C	S	I	L	T	I	E	C	R	A	A	U	E	E	P	E	N	R	T	R
E	H	U	C	I	O	E	S	P	R	A	T	H	E	O	L	T	U	E	A
E	L	A	O	O	A	N	C	D	E	U	C	K	L	N	L	S	S	L	M
G	C	B	P	L	T	M	I	T	N	S	R	I	I	C	E	B	R	E	N
A	H	N	A	E	B	G	N	I	R	D	E	L	O	H	T	A	E	C	I
L	A	O	G	E	A	A	Q	E	C	E	E	T	V	O	E	N	I	A	U
L	N	P	N	N	M	U	A	B	P	O	I	N	T	I	R	D	L	R	Q
I	D	U	E	E	E	R	T	M	O	R	M	L	T	E	B	E	U	B	E
U	A	J	V	E	S	T	E	I	A	T	A	P	L	E	N	A	O	E	N
Q	I	T	E	N	N	O	B	P	S	J	T	H	L	O	L	U	S	R	N
A	L	F	O	U	L	A	R	D	M	S	Y	E	C	E	C	L	L	E	A
M	E	T	T	E	P	O	L	A	S	I	U	P	S	E	T	R	E	T	M

Thème : Défilé de mode / 9 lettres

- |   |   |                                   |                     |                     |                            |                         |                           |                  |                      |   |   |                  |                       |  |  |                      |                                      |
|---|---|-----------------------------------|---------------------|---------------------|----------------------------|-------------------------|---------------------------|------------------|----------------------|---|---|------------------|-----------------------|--|--|----------------------|--------------------------------------|
| <b>B</b><br>Bandeau<br>Béret<br>Bermuda<br>Blouse<br>Blouson<br>Bonnet<br>Bottes<br>Bracelet<br>Bretelles | <b>C</b><br>Camisole<br>Cardigan<br>Casquette<br>Ceinture<br>Chandail<br>Chapeau<br>Chemise<br>Coiffure<br>Collier<br>Complet | <b>D</b><br>Débardeur<br>Dentelle | <b>E</b><br>Écharpe | <b>F</b><br>Foulard | <b>G</b><br>Gants<br>Gilet | <b>I</b><br>Imperméable | <b>J</b><br>Jupe<br>Jupon | <b>K</b><br>Kilt | <b>L</b><br>Lunettes | <b>M</b><br>Message<br>Maillot<br>Mannequin<br>Manteau<br>Maquillage<br>Marinière | <b>P</b><br>Pagne<br>Pantalon<br>Pantoufles<br>Paréo<br>Parka<br>Peignoir<br>Polo<br>Poncho<br>Pyjama | <b>R</b><br>Robe | <b>S</b><br>Salopette | <b>S</b><br>Sandales<br>Soie<br>Souliers | <b>T</b><br>Tailleur<br>Tissu<br>Tricot<br>Tunique | <b>U</b><br>Uniforme | <b>V</b><br>Veste<br>Veston<br>Voile |
|---|---|-----------------------------------|---------------------|---------------------|----------------------------|-------------------------|---------------------------|------------------|----------------------|---|---|------------------|-----------------------|--|--|----------------------|--------------------------------------|



## PIZZA À LA COURGETTE ET AU SAUMON FUMÉ SUR PITA

**Cette recette se prépare en deux temps, trois mouvements et a été pensée pour simplifier les soirs de semaine et plaire à toute la famille.**

**INGRÉDIENTS**

- 2 courgettes, coupées en fines spirales ou en julienne
- 30 ml (2 c. à soupe) d'huile d'olive
- 1 gousse d'ail, hachée finement
- 1 citron, le zeste râpé finement
- 4 pains pitas d'environ 18 cm (7 po) de diamètre
- ½ paquet de 250 g de fromage à la crème, tempéré
- 1 échalote française, tranchée finement
- 115 g (4 oz) de saumon fumé tranché
- 15 ml (1 c. à soupe) d'aneth ciselé
- 10 ml (2 c. à thé) de câpres
- Quartiers de citron, pour le service

**ÉTAPES DE PRÉPARATION**

1. Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 220 °C (425 °F). Tapisser deux plaques de cuisson de tapis en silicone ou de papier parchemin.
2. Dans un bol, mélanger les courgettes, la moitié de l'huile (15 ml/1 c. à soupe), l'ail et le zeste de citron. Saler et poivrer.
3. À l'aide d'un pinceau, badigeonner les pitas du reste de l'huile. Répartir sur les deux plaques. Tartiner les pains de fromage à la crème, puis répartir le mélange de courgettes.
4. Cuire au four 10 minutes, une plaque à la fois, ou jusqu'à ce que les pitas soient légèrement croustillants et que les courgettes soient tendres et commencent à dorer sur les côtés. Laisser tiédir 10 minutes.
5. Entretrempers, dans un bol d'eau froide, faire tremper l'échalote. Égoutter.
6. Garnir les pitas du saumon fumé, de l'échalote, de l'aneth et des câpres. Accompagner de quartiers de citron.

# SUDOKU

	4			8		7		
7					6			3
			1	9				
	8			7				
2								
	9		8	1		6		
		3	2		4		1	9
		1					5	
4								2

### RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

### RÉPONSE DU JEU N° 872

2	7	8	1	5	6	8	9	4
9	5	4	8	3	7	1	2	6
6	1	8	4	9	2	3	7	5
7	2	9	5	1	8	4	6	3
8	3	1	6	4	9	7	5	2
5	4	6	2	7	3	9	8	1
4	9	2	7	6	1	5	3	8
3	8	5	9	2	4	6	1	7
1	6	7	3	8	5	2	4	9

## MENU spécial

de la semaine

Situé au 25, 9<sup>e</sup> Rue à Hearst



**LUNDI 6 MAI BOITE COMBO**  
1 PETITE PIZZA PEPPERONI FROMAGE BACON,  
1 BOISSON GAZEUSE ET 1 CHOCOLAT

**MARDI 7 MAI**

PIZZA POP MAISON

**MERCREDI 8 MAI**

2 BURGER PLATTER POULET CROUSTILLANT  
INCLUANT 2 BOISSONS GAZEUSES GRATUITES

**JEUDI 9 MAI SPÉCIAL JOUR DE PAYS**

2 PIZZAS MÉDIUM (1 PEPPERONI ET FROMAGE)  
LA SECONDE AU CHOIX DANS NOS CLASSIQUES,  
1 COMMANDE DE BÂTONNETS DE PAIN, 1 POUTINE  
MÉDIUM ET 4 BOISSONS GAZEUSES

**VENDREDI 10 MAI**

NOTRE FISH N CHIPS

Ouvert du lundi  
au samedi!

Réservez votre repas dès aujourd'hui!

Appelez-nous 705 221-7679  
ou scannez le code QR :

Lundi au jeudi  
11 h à 19 h  
Vendredi 11 h à 20 h  
Samedi 11 h à 19 h



Réponse du mot caché : COUTURIER



# Nous embauchons !



**Hearst Power Distribution Co. Ltd.**  
**La Corporation de distribution électrique de Hearst**  
 925 rue Alexandra, Sac postal 5000  
 Hearst, ON P0L 1N0; Tél. : 705 372-2815

La Corporation de distribution électrique de Hearst qui fournit le service de distribution électrique à 2 800 clients dans la ville de Hearst a une possibilité d'emploi pour un(e) :

## **MONTEUR(SE) DE LIGNE (APPRENTI)** *(Offre d'emploi permanent)*

Une formation sera offerte au(à la) candidat(e) choisi(e) afin que celui(elle)-ci puisse se certifier comme monteur(se) de ligne.

### **FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS :**

- Installation et réparation de poteaux, de transformateurs, de fils ou autres infrastructures électriques
- Installation et maintenance des compteurs électriques
- Débroussaillage et abattage d'arbre
- Tâches connexes et administratives journalières
- Doit être disponible sur appel lorsque nécessaire

### **QUALIFICATIONS REQUISES :**

- Expérience ou études postsecondaires dans le domaine électrique, de télécommunications ou autre domaine connexe est un atout
- Permis de conduire valide (permis « DZ » un atout)
- Capacité de travailler en hauteur
- Bonnes connaissances informatiques
- Bilinguisme essentiel, ainsi que de bonnes habiletés en communication
- Capacité de bien travailler en équipe et de travailler indépendamment lorsque nécessaire

Le salaire et de nombreux avantages sociaux sont offerts selon la convention collective (pour ce poste, le salaire horaire à temps régulier se situe entre 35 \$ et 44,88 \$/h). Les personnes intéressées doivent soumettre leur curriculum vitae au plus tard le **20 mai 2024, 16 h 30**, à :

La Corporation de distribution électrique de Hearst  
 Sac postal 5000 ; 925, rue Alexandra  
 Hearst, ON P0L 1N0  
 courriel : [jrichard@hearstpower.com](mailto:jrichard@hearstpower.com)  
 Attention : Jessy Richard

**Nous remercions tous les répondants pour leur intérêt à ce poste, toutefois nous communiquerons seulement avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.**

## AVIS DE DÉCÈS



### **Cécile Gagnon (née Poulin)**

C'est le cœur lourd que nous annonçons le départ de notre chère Cécile Gagnon (née Poulin) qui s'est envolée paisiblement le 7 novembre 2023, à l'âge de 84 ans, au Foyer des Pionniers de Hearst. Née à Hallébourg, elle était la dernière d'une grande famille, dont les membres sont tous décédés avant elle.

Elle laisse dans le deuil son époux, Léo (Tom); ses quatre enfants : Louise (Étienne), Laurette, Denise (Jim) et Raoul (Monia); ses petits-enfants : Kevin, Tania (Matt), Émile (Sandryne), David, Thomas (Janick), Jessie Lee (Pierre), Patricia (Félix) et Tommy Lee; ainsi que ses arrière-petits-enfants : Cassandra, Tatum, Riley, Brooklyn, Jamie, Ryan et Millie. Elle laisse également dans le deuil ses belles-sœurs : Irène (Paul), Lucille (Camille), Lise (Edouard); son beau-frère Jean-Louis; et plusieurs neveux et nièces.

La famille accueillera parents et amis pour une messe à la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption afin de célébrer la vie de Cécile, le vendredi 10 mai 2024 à 10 h 30.



### **Chantal Roy (née Bolduc)**

C'est avec le cœur lourd que nous annonçons le départ de notre chère Chantal (Tetoune) qui s'est envolée le 4 avril 2024, à l'âge de 61 ans, à l'Hôpital Santé Rivière Blanche de Kirkland Lake, Ont.

Elle laisse de beaux souvenirs dans le cœur de son mari, Marcel Roy; ses cinq enfants : Patrice Bolduc d'Ottawa, Samantha Roy (Mike Rozon) de Larder Lake, Mélanie Roy-Rioux (Alain) de Hearst, Martin Roy et Mélanie Roy-Breton (Mathieu) de Kapuskasing; de même que 11 petits-enfants.

Elle laisse également dans le deuil ses frères : Alain (Sonia), Yves (Aline); son oncle Ghislain Coll (feu Nanette) qui était un deuxième papa pour Chantal, tous de Hearst;

ses beaux-frères et belles-sœurs : feu René (Denise), Michel (Céline), Noël, Lucie (Fern Blais), Lionel (feu Pat), feu Nicole (Clermont Joncas), Lison (feu Denis Roy), Ginette (Ron Nowlan), Francine (Denis Dolbec), Donald (Patricia), Louisette (Jules Dilon) et Gabrielle.

Chantal fut précédée dans la mort par son père Désiré Bolduc, sa mère Pierrette (née Dufour), un frère Laurier (feu Hélène) ainsi que ses beaux-parents Élias et Gisèle Roy.

On va se souvenir de Chantal comme d'une femme dévouée à sa famille et ses proches, femme de grand cœur, elle était passionnée de camping, pêche et chasse, du bowling et surtout de la danse.

Hearst étant sa ville natale, Chantal a travaillé comme cuisinière et serveuse dans plusieurs restaurants locaux (Doyon, La Chanterelle, Le Companion, Tim Hortons) ainsi qu'au Canadian Tire.

Marcel désire remercier sincèrement Sam et Patrice pour leur soutien, leur aide avec les soins nécessaires à leur maman durant les deux dernières semaines de sa maladie à la maison, ainsi que le personnel du Centre Santé de Larder Lake et ceux de Blanche River Health Hospital de Kirkland Lake pour tous les soins et l'assistance pendant plusieurs mois. Un merci spécial à mon cher ami, Alex Paquette, pour le bon repas servi au restaurant Moody Moose avec les enfants.

Du fond du cœur, un gros merci à tous, famille et amis de loin ou de proche pour vos prières, vos pensées, votre amitié, vos mots d'apaisement, votre sympathie et votre amour en cette période douloureuse.

Afin de respecter les dernières volontés de Chantal, il n'y aura pas de funérailles.

En sa mémoire, on peut faire un don à une fondation des maladies pulmonaires de votre choix.

FLY LIKE A HUMMINGBIRD

Marcel, Patrice, Samantha, Mélanie, Martin, Mélanie



## AVIS DE DÉCÈS



## André Côté

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. André Côté, le lundi 22 avril 2024, à l'âge de 78 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Françoise (née Gilbert), et sa fille Lina (Marc) de Jogues. Il sera énormément manqué par ses cinq petits-enfants : Martin (Victoria), Daniel, Mylène, Ryan (Chloé) et Mandy (Jesse); de même que ses arrière-petits-enfants : Jaxon et Elena; ainsi qu'un petit-fils en chemin. Il laisse également derrière lui sa belle-fille Louise de Hearst; ses frères et sœurs : Jules (Margot) d'Embrun, Françoise (Yvon) de Hearst,

Rollande de Hearst, Lise (Ross) de Grande Prairie, Claude d'Alix et Denis (Murielle) de Jogues, ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et ami(e)s. Il fut précédé dans la mort par son fils Marc (2021), son gendre Steve (2004) ainsi que ses frères Jean (1952) et Michel (2022).

On se souvient d'André comme d'un époux, un père et grand-père aimable et très présent dans la vie de sa famille. Il aimait être entouré de son monde et s'assurait toujours qu'on ne manque de rien. Il avait un amour inconditionnel pour ses petits-enfants, qui occupaient une très grande place dans son cœur. Bon et généreux, il était toujours prêt et disponible pour rendre service à son entourage. Par contre, André était un homme fier et indépendant, et il ne demandait jamais d'aide de ses proches, car il préférait résoudre ses propres besoins par lui-même.

Fervent amateur de hockey, il était toujours là pour soutenir ses petits-enfants sur la glace. Il était un vrai partisan de notre équipe locale, les Lumberjacks. André avait une énergie pour le sport quand il était plus jeune et a joué au baseball pour l'équipe de Jogues. En forme, il a même été pompier volontaire de Jogues pendant de nombreuses années. Il aimait beaucoup le plein air, et la pêche était une belle façon pour lui de profiter de la nature. Avant la retraite, André a eu un parcours professionnel très diversifié. Il a travaillé pour la Newwaygo comme mécanicien, a été camionneur, de même que bucheron pour M. George Dillon, et a été pendant de nombreuses années préposé aux pièces au Canadian Tire. Il était aussi membre des Chevaliers de Colomb. André laisse de beaux souvenirs dans le cœur de sa famille, de ses amis et de tous ceux et celles qui l'ont connu et aimé.

Les funérailles ont eu lieu le mardi 30 avril 2024 en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Hearst.

La famille apprécierait les dons au Camp Source de Vie, à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst ou à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC.

Hôpital Notre-Dame Hospital (Hearst)

Hearst, Ontario, Canada



## Mises en candidature pour l'élection de deux (2) membres au conseil d'administration

Afin de satisfaire aux exigences relatives à la composition du conseil d'administration et d'assurer que la communauté en général soit bien représentée, il y aura élection pour deux (2) postes lors de la prochaine assemblée de la Corporation, qui aura lieu le mardi 18 juin 2024.

## QUALIFICATIONS :

- avoir 18 ans ou plus
- ne pas être une personne exclue ou un membre d'office, conformément au règlement corporatif de l'hôpital
- bilingue

Si vous désirez devenir membre du conseil d'administration de l'Hôpital Notre-Dame Hospital, veuillez remplir un formulaire de mise en candidature et le retourner avant 16 h, le 13 mai 2024. Vous pouvez vous procurer et retourner votre formulaire de mise en candidature en vous présentant au bureau de l'administration générale de l'hôpital ou en envoyant un courriel à : [info@ndh.on.ca](mailto:info@ndh.on.ca).

Le comité de candidatures recommandera au conseil d'administration une liste de candidats pour l'élection. Les candidats seront avisés des résultats avant l'assemblée annuelle de la Corporation.

Adjointe de direction



LEJOURNALLENORD.COM

# Vous cherchez un poste en enseignement?

Inscrivez-vous à la séance d'information!

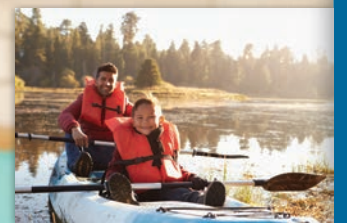


Pour tous les détails:

[f](https://www.facebook.com/csdceo) [X](https://www.instagram.com/csdceo) [You](https://www.youtube.com/csdceo) [in](https://www.linkedin.com/csdceo) [@](https://www.instagram.com/csdceo)  
[csdceo.ca](https://www.csdceo.ca)



Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien



# LES SPORTS



La semaine dernière avait lieu un mégatournoi de badminton organisé par l'École catholique Saint-Louis, l'École publique Passeport Jeunesse et l'École secondaire catholique de Hearst. Les parties compétitives ont eu lieu dans les deux gymnases des écoles catholiques, et plus 150 élèves de la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année y ont participé. Toutes les écoles primaires de Hearst, Kapuskasing et Moonbeam étaient représentées au tournoi. Il y avait du jeu simple, double et double mixte dans les différentes catégories.

Photo : Lise Camiré Laflamme et Page Facebook de St-Louis



L'exécutif du Tournoi des Deux Glaces rend hommage à Albert Sutherland, qui se dévoue dans sa communauté de Constance Lake First Nation depuis bientôt 50 ans.

Avec son épouse, Jessie, il a commencé à organiser le hockey mineur en 1976 à Constance Lake. En 1990, Albert a mis sur pied et entraîné des équipes féminines de hockey, de ballon-balai et de baseball. Il est un exemple de service et de compassion. Que ce soit par son implication dans des sports comme le hockey et le ballon-balai ou par ses efforts pour organiser des activités communautaires et des voyages pour les personnes âgées, Albert Sutherland a laissé une marque incroyable dans sa communauté.

Arrête de faire semblant...  
 Trouve un travail qui te plaît  
**VRAIMENT !**



NOS OFFRES D'EMPLOI  
 te feront sourire à tout coup ! ➤



**JUST ROOFING**  
 FRAMING & RENOVATIONS INC.

**705.372.3840**

Hearst, ON  
 justroofing.renovations@gmail.com

**L'INFO SOUS LA LOUPE**



Caisse Alliance

**VENDREDI 11H**

**Un grand MERCI à tous les participants**

Résultats complets: [www.hasto.ca/knucklepuck-tournament](http://www.hasto.ca/knucklepuck-tournament)



**PROCHAIN TOURNOI À VENIR:  
 KNUCKLEBALL**

Plus d'informations à venir sur notre page Facebook et notre site web [www.hasto.ca](http://www.hasto.ca)



**H.A.S.T.O.**

HEARST AMATEUR SPORTS  
 TOURNAMENTS ORGANISATION

**Vous avez des informations à nous faire parvenir ? Contactez-nous à [info@hearstmedias.ca](mailto:info@hearstmedias.ca)**

## La 47e édition du Tournoi des Deux Glaces

Par **Renée-Pier Fontaine** - La clôture officielle de la saison de hockey à Hearst s'est déroulée la fin de semaine dernière avec le 47e Tournoi des Deux Glaces au Centre récréatif Claude-Larose. Cette année, 39 équipes se sont

inscrites et plus de 400 joueurs ont disputé des parties dans six divisions.

Pendant les trois jours du tournoi, la compétition est restée amicale et il n'y a pas eu d'incidents fâcheux, selon Serge Pominville du comité

exécutif. Comme d'habitude, des joutes ont été disputées du matin au soir, mais maintenant les équipes finalistes sont choisies à l'avance, au hasard, s'affrontant le dimanche après-midi pour gagner dans leur division.



No Ragretzkies - FINALE DIVISION FA-B



Underdogs - FINALE DIVISION B



Twisted Aunteas - FINALE DIVISION FC



Villa Motel - FINALE DIVISION D



Mario Brosse - FINALE DIVISION A



Bender Budz - FINALE DIVISION C

**ABONNEZ-VOUS À NOTRE INFOLETTRE ET SOYEZ À L'AFFUT DE NOS NOUVEAUTÉS EN PREMIER.**

**COMMENT? COMMUNIQUEZ AVEC NOUS PAR COURRIEL AU [INFO@HEARSTMEDIAS.CA](mailto:INFO@HEARSTMEDIAS.CA) OU AU 705 372-1011.**

**MERCI DE FAIRE PARTIE DE LA GANG!**

**JE M'IMPLIQUE LOCALEMENT**

### LES PETITES ANNONCES

#### À louer

Grand appartement (1300 pieds carrés) de trois chambres à coucher au rez-de-chaussée, situé au 50, 6<sup>e</sup> Rue à Hearst  
**Inclus** : un foyer au gaz, un abri de voiture  
**Demande** : 1395 \$ par mois / services publics non inclus  
**Téléphone** : 705 362-8459

#### À louer

Espace commercial situé au 1020 rue Front  
 600 pieds carrés approx.  
 902 \$ / mois - services compris  
**Contactez Marcel Fauchon**  
**Téléphone** : 705 372-4928

#### À louer

Espace commercial déjà aménagé pour un bureau situé au 1425 rue Front  
 1800 pieds carrés approx.  
**Contactez Pierre Dalcourt**  
**Téléphone** : 705 372-4928

#### Recherche

Recherche des photos prises au début des années 60 chez Henry Selin Forest Products Ltd., plus spécifiquement des frères HUBER : Ewald (épouse, Dorli), Gernet et Karl, tous originaires d'Autriche. Gernet est décédé en 2013 et ses filles ont l'intention d'écrire un livre sur sa vie au Canada. Soyez assurés que votre assistance sera grandement appréciée

**Arthur Desgroseillers**  
 CP 41, Timmins, ON  
 P4N 7C5  
 Courriel :  
[selin9575@gmail.com](mailto:selin9575@gmail.com)

#### Recherche

Un moteur en bon état pour un 4-roues Yamaha 225  
 Moto 4 - 1985 et plus  
**Téléphone** : 705 362-8761

#### À vendre

Ford Maverick 2022, 7000 km  
 demande 35 000 \$  
 Peut être vu au 40, 15<sup>e</sup> Rue  
**Téléphone** : 705 372-8508

Scannez pour  
voir notre  
circulaire  
numérique  
complète



**Independent**  
Your Independent Grocer

PRIX DE LA CIRCULAIRE EN VIGUEUR DU JEUDI 2 AU MERCREDI 8 MAI 2024

COUPÉ  
PAR NOS  
BOUCHERS



**RABAIS**

ÉCONOMIE 2 \$ lb

**2.49**  
LB

CÔTELETTES DE LONGE DE PORC,  
COMBINAISON DE COUPES, PORTIONS  
SURLONGE ET BOUT DE CÔTES  
AVEC OS  
5,49/KG  
20822343\_KG



BŒUF HACHÉ MI-MAIGRE  
FORMAT FAMILIAL  
8,80/KG  
0865673\_KG

**3.99**  
LB



**RABAIS**

MINIMUM 2,50 \$ lb

**7.99**

GROSSES CREVETTES BLANCHES  
DU PACIFIQUE PC<sup>MD</sup> 31-40 PAR LB,  
400 g OU CREVETTES  
SAUVAGES D'ARGENTINE MARINA DEL  
REY CRUES 20-30 PAR lb 300 g  
SURGELÉES  
20788888\_EA/20907159\_EA



1 lb

PAQUET  
DE 3

MAÏS DÉLICES DU MARCHÉ<sup>MC</sup>  
PRODUIT DES ÉTATS-UNIS  
catégorie N° 1  
(4)  
20348977001\_EA

**3.99**



SAUCISSES FUMÉES  
TOP DOGS MAPLE  
LEAF OU RED HOTS  
SCHNEIDERS  
VARIÉTÉS SÉLECTIONNÉES  
375 G  
20602429\_EA/21093477\_EA

**3.99**



JUMBO

CANTALOUPS GÉANTS  
PRODUIT DU GUATÉMALA  
OU DU HONDURAS  
CHAQUE  
20167017001\_EA

**1.99**



3 lb  
PAR SAC

PAMPLEMOUSSES  
OU  
ORANGES NAVEL  
DÉLICES DU  
MARCHÉ<sup>MC</sup> 3 lb  
20118409001\_EA /  
20162945001\_EA

**3.99**